

UNIVERS

LUTTE

#09



**Une nouvelle
olympiade bien partie !**



La reconstruction dans l'union

Un nouvel élan : cette expression, bien que souvent employée, résume parfaitement notre objectif à l'aube de cette olympiade : relancer à la fois notre discipline et notre appareil fédéral. Les mois écoulés depuis les Jeux de Paris ont été loin d'être un long fleuve tranquille en coulisses. Ma volonté, ainsi que celle de mes colistiers que vous avez élus à la tête de la Fédération, est d'impulser une dynamique refondatrice et d'embarquer tout le monde dans cette aventure de reconquête.

Il est impératif de ne pas être clivant, d'éviter les querelles internes et la bataille des égos au détriment d'un nécessaire droit d'inventaire du précédent quadriennat. La relance et la consolidation de nos disciplines dans le paysage sportif national sont à ce prix.

Cependant, il est impossible d'ignorer la situation de la Fédération, marquée par une gravité et une urgence indéniables. Les premiers mois de cette mandature ont été consacrés à faire un état des lieux. À mesure que l'ampleur des difficultés se révélait, il a fallu rassurer le ministère. En effet, la menace d'un retrait de notre agrément a, un temps, pesé sur nos épaules. En toile de fond, deux chantiers cruciaux nous attendent : des finances déficitaires et l'absence d'un dispositif efficace pour lutter contre les violences, notamment sexistes et sexuelles, ainsi que contre les dérives liées à la radicalisation.

Dans ces deux domaines, nous avons décidé d'agir sans chercher à



minimiser la portée des attentes des autorités et des pratiquants. D'ores et déjà, nous avons commencé à passer à l'action pour répondre aux attentes des pouvoirs publics dont nous sommes sous la tutelle. Nous avons également nommé un nouveau DTN, Jean-Yves Robin.

Je suis convaincue que nous avons la capacité de faire preuve d'intelligence collective et de résilience pour repartir dans la bonne direction avec rigueur, cohérence et exigence. Nous ne pouvons plus nous permettre de suivre une voie qui a failli nous mener à la catastrophe. Notre atout réside dans la compétence et l'engagement de nos membres, prêts à contribuer à cette indispensable œuvre de rénovation. La décision de constituer une liste unique avec Jean-Carl Fossati témoigne de notre volonté d'agréger nos forces au service de l'intérêt collectif, en évitant les luttes intestines dévastatrices.

Nos athlètes, que je félicite pour leur mobilisation après les Jeux olympiques, sont déjà sur le pied de guerre. Les résultats prometteurs de nos lutteurs et lutteuses aux championnats du monde et d'Europe seniors, ainsi que de nos U23, nous confortent dans notre objectif suprême : un qualifié par spécialité aux JO de 2028. Nos clubs, pôles et entraîneurs nationaux ont le savoir-faire nécessaire pour atteindre cette ambition.

Je compte sur vous tous, sans exception, pour sortir définitivement de cette impasse et nous replacer sur les rails de la sérénité retrouvée et de la gloire espérée.

Lise Legrand

Présidente de la FFLDA

#09

Été 2025

Responsable de la publication

Jean-Carl FOSSATI

Responsable éditorial

Jean-Carl FOSSATI

Rédacteur en chef

Alexandre TERRINI

Équipe rédactionnelle

Nicolas GUYOT,

Alexandre TERRINI

Graphisme & mise en page

Audrey JANICOT

Quatrième de couverture

Jaoua Henry

Crédits photographiques

UWW, Kadir CALISKAN,

Olympics.com, AdobeStock

Collaboration

Nicolas GUYOT,

Lise LEGRAND,

Jean-Marc GOURDIN

Siège FFLDA

2, rue Louis Pergaud

94440 Maisons-Alfort

01 41 79 59 10

www.fflutte.com

Nos partenaires

Sommaire



Sur le tapis

06

Seniors : l'Europe à leur mesure
 Interview : Khamzat Arsamerzouev
 Interview : Zelimkhan Khadjiev
 Interview : Pauline Lecarpentier
 Mondiaux seniors
 Des Jeux qui ont été l'affaire de tous
 Leurs Jeux sont faits
 Euro 23
 U23 : des Mondiaux à oublier
 Lutter pour mieux se connaître

Tête d'affiche

42

Ibrahim Ghanem
 Tatiana Debien

À la Fédé

48

« Nous avons transformé les mots en actes »
 Rachid Azizi : « Avant d'imposer, il faut expliquer »
 La lutte... contre la violence sur et en dehors des tapis
 Entretien avec Laurence Blondel

En grand comité

76

La Normandie dans la bataille

Bienvenue au club

78

Le Cercle calonnois de lutte Hercule
 entre tradition et modernité

Sambo

80

Interview : Bruno Schmitt
 Les regrets de Lauryne Lage
 Julia Rosso, le retour

Grappling

86

Interview : Ridha Amara

Gouren

88

Interview : Christian Pelé

Portrait

92

Ginna Pétralia, trait pour trait

Seniors : l'Europe à leur mesure



Les championnats continentaux, qui se sont tenus, du 7 au 13 avril, à Bratislava, ont vu les Tricolores monter sur la boîte dans chacune des trois spécialités. Une performance de haut volée qui ne doit rien au hasard.



Ibrahim Ghanem va devoir progresser dans certains domaines pour proposer autre chose..

Ibrahim Ghanem, co-champion d'Europe...

En **lutte gréco-romaine**, le staff avait décidé d'emmener, à cet Euro extrêmement relevé

au regard de la qualité de la concurrence, les quatre athlètes médaillés de bronze au Challenge Deglane. Lesquels ont connu des fortunes diverses. Léo Tudezca (-63 kg) a, ainsi, été éliminé, dès les qualifications, par le Croate Ivan Lizatovic à la suite d'une prestation « *ni mauvaise ni*

transcendante, estime l'entraîneur national, Christophe Guénot. *Il s'est incliné face à un opposant qui était pourtant dans ses cordes. A trente ans, pour lui qui est monté dans une catégorie non olympique, tout ce qui arrive est plutôt du bonus, sachant qu'il est peu probable qu'il soit dans la course pour une qualification aux JO de 2028.* »

De son côté, Yanis Guendez a terminé cinquième en -67 kg, une catégorie qui, elle, est olympique. A son actif, une victoire en repêchages aux dépens du Serbe Sebastian Nad, ex-champion du monde. En revanche, le Tricolore a cédé lors de la petite finale, devant le Polonais Arslanbek Salimov qui était à sa portée. « *Il est un peu passé à côté physiquement car il a dû perdre beaucoup de poids, en particulier dans les jours qui ont précédé le tournoi*, explique Christophe Guénot. *Il*

s'est fait sortir deux fois car il n'a pas eu la force de tourner, ce qui l'a obligé à passer au sol, qui est le domaine de prédilection de son adversaire. Cela fait plusieurs fois que Yanis termine au pied du podium. Il n'arrive pas à vaincre le signe indien. Psychologiquement, cela finit par peser. Pourtant, cette fois, nous pensions qu'il serait sur la boîte. »

Quant à Vladimeri Karchaidze (-87 kg), il a raté son match, au premier tour, devant l'Allemand Hannes Wagner « *qui n'a rien d'extraordinaire, assure l'entraîneur national. Vladimeri n'était pas à son niveau. Peut-être était-il encore sur son nuage après sa médaille européenne en U23. Sans compter la pression inhérente à un grand championnat seniors alors qu'il est encore jeune. Cependant, il a le potentiel pour briller aux JO de 2028. »*

Enfin, en s'adjudgeant l'or, Ibrahim Ghanem (-72 kg) a été fidèle à lui-même, oserait-on écrire, même si, en finale, contre le Hongrois Levente Levai, le fait d'avoir mené durant l'essentiel du duel l'a peut-être rendu un peu moins serein que d'habitude, lui qui n'aime rien tant que de courir après le score et refaire son retard en laminant ses rivaux.

« *Si bien qu'il a davantage été dans la gestion, ce qui n'est pas ce qu'il préfère* », analyse Christophe Guénot. Résultat : un scénario rocambolesque marqué par un épilogue inadmissible, le mot n'est pas trop fort. L'arbitre s'est, en effet, trompé en infligeant, au Tricolore, un second



La performance de Zelimkhan Khadjiev est le fruit de son abnégation et de sa persévérance.

point de pénalité pour passivité. Or, le Français en avait pris un au cours de la première manche et le Magyar dans la seconde. Il n'était donc plus possible d'en donner d'autre. La table de marque a pourtant accordé à son adversaire ledit point injustifié qui était affiché sur le tableau de marque. Si bien que, dans un premier temps, l'arbitre a levé la main du Hongrois avant que le clan tricolore ne porte réclamation et que les officiels ne s'aperçoivent de leur erreur... trop tard. Puis, les caciques ont décidé qu'il y aurait deux co-champions d'Europe sur le podium alors que, sur le tapis, Ibrahim Ghanem avait bien gagné 4-3... « *Il y a des règles et elles sont faites pour être respectées*, peste, à juste titre, l'entraîneur national. *Toujours est-il qu'Ibrahim a acquis une constance remarquable à force d'emmagasiner de l'expérience. Cependant, tout le monde le*

connaît désormais. Il va donc falloir qu'il progresse dans certains domaines, comme le sol, pour proposer autre chose. S'il veut descendre en -67 kg, qui est une catégorie olympique, il faudra qu'il le fasse sur le long terme et qu'il se maintienne car le système de qualification pour les Jeux de Los Angeles sera le fruit d'un classement intégrant plusieurs compétitions. »

Zelimkhan Khadjiev, « un Phénix qui renaît de ses cendres »

En **lutte libre**, ce rendez-vous continental, extrêmement relevé quand bien même est-on en année post-olympique, restera dans les annales avec deux médaillés pour quatre engagés. Un ratio évidemment appréciable qui forge un bilan positif d'autant



Khamzat Arsamerzouev peut encore fait mieux à condition de se lâcher totalement..

qu'avec Khamzat Arsamerzouev (-65 kg), Rakhim Magamadov (-86 kg) et Adlan Viskhanov (-92 kg), le groupe comporte trois élément issus des U23 qui ont donc, plus que jamais, l'avenir devant eux tant ils ont gagné en maturité. « Ces résultats ne sont pas de la chance mais le fruit d'un investissement sans faille de tous au quotidien », assure l'entraîneur national, Didier Pais. Sachant que le niveau européen demeure très exigeant avec une grande densité dans toutes la catégories, notamment par le jeu des naturalisations qui voit des combattants de qualité, d'origine russe, défendre les couleurs d'autres pays.

Très beau vice-champion d'Europe, Khamzat Arsamerzouev (-65 kg) « a fait le job et réalisé un beau parcours, apprécie Didier Pais. Il est très offensif sur le tapis et s'est doté d'un physique adéquat afin qu'il soit justement en mesure de mettre en place

sa lutte agressive dans le bon sens du terme. En finale, face au Russe Ibragim Ibragimov, qui est très fort, cela s'est joué à rien, sur une action. Khamzat peut encore fait mieux à condition de se lâcher et de se libérer totalement car techniquement, il est au point. Il a les armes pour prendre un peu plus de risques... calculés. En tout cas, il a montré à la concurrence française qu'il

est un ton au-dessus dans cette catégorie olympique. »

Médaillé d'argent en -79 kg, Zelimkhan Khadjiev, qui s'était précédemment imposé au prestigieux tournoi de Zagreb, « est un Phénix qui renaît de ses cendres, sourit l'entraîneur national. Sa performance est tout sauf un hasard tant il s'entraîne dur et est motivé. Il a une revanche à prendre sur la vie. On savait que Zelim était revenu en forme. Sa lutte a évolué. Il est plus réfléchi et stratège, en somme moins fou-fou. Il écoute plus les consignes. Il m'épate sur le plan mental par sa capacité à ne pas stresser. Auparavant, quand il ne réussissait pas d'emblée, en début de match, ce qu'il entreprenait, cela pouvait le déstabiliser. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Nous avons beaucoup travaillé sur la garde, les contrôles et les saisies, ce qui lui permet de ne plus attaquer exclusivement dans les jambes. L'idéal serait qu'il redescende en -74 kg qui est une catégorie



Sur le tapis, Zelimkhan Khadjiev est plus réfléchi et stratège..

olympique. C'est faisable et nous lui faisons confiance. »

En finale, le Français tenait la dragée haute au Russe Akhmed Usmanov avant de subir un bras-tête qui a changé la donne en sa défaveur. « *Le score final ne reflète pas la physionomie de la confrontation* », confirme d'ailleurs Didier Pais.

Dominé en quart de finale par le Russe Artur Naifonov, médaillé européen mondial et olympique, Rakhim Magamadov (-86 kg) « *doit effectuer la transition entre une lutte de jeune et une lutte de senior*, suggère Didier Pais. *Pour cela, il lui faut davantage imposer sa lutte et donc la structurer. A lui, aussi, de mettre plus de rythme sur le tapis, d'être plus imprévisible et un peu moins posé sur ses appuis. Le but est qu'il crée de l'incertitude pour déstabiliser son adversaire. Rakhim est très bon techniquement mais en seniors, il ne domine plus physiquement, en termes de cardio et de puissance, comme il le faisait en U20 et même en U23.* »

Quant à Adlan Viskhanov (-92 kg), après avoir notamment battu, en qualifications, le Russe Azamat Zakuev grâce à ses qualités défensives au niveau des jambes qui lui ont permis de marquer sur les attaques adversaires, il a été sorti en quart de finale par le Géorgien Miriani Maisuradze, médaillé mondial. Un rival qu'il avait pourtant battu, quelques mois auparavant, en Coupe de France. Pour lui, l'objectif est toujours de monter en -97 kg qui est une catégorie



Zelimkhan Khadjiev a une revanche à prendre sur la vie.

olympique. Ce qui implique de prendre du poids de manière pertinente, en gagnant en puissance tout en continuant à travailler des points déjà identifiés « *Adlan n'a pas démerité lors de ces championnats mais il manque encore d'agressivité*, regrette l'entraîneur national. *Il a tendance à être trop statique et un peu trop gentil. En lutte, il faut savoir malmener son adversaire.* »

Argentée, Tatiana Debien peut néanmoins nourrir des regrets

En **lutte féminine**, ce rendez-vous continental a aussi été d'une réelle densité, si bien que les places sur la boîte valaient très cher. « *Nous avons retrouvé les athlètes étrangères médaillées*

habituelles même si, comme à chaque fois, quelques-unes avaient fait le choix de monter ou de descendre de catégorie. Mais les meilleures étaient là et le niveau n'étaient pas moins relevé sous prétexte que nous sommes en année post-olympique », résume l'entraîneur national, Grégory Ferreira. Dans ce contexte, la performances d'ensemble des Françaises, dont deux se sont hissées sur le podium, est notable et appréciable. « *Nous sommes dans la lignées de nos résultats précédents avec une régularité depuis quatre ans avec des médaillées à chaque championnat de référence. C'est donc plutôt rassurant. Cependant, je dirais que le bilan global est à fois satisfaisant et frustrant. L'important est que cette équipe soit déjà tournée vers les JO de 2028* », résume Grégory Ferreira. Finaliste en -55 kg devant la Russe Ekaterina Verbina, Tatiana



Ce nouveau podium confirme que Tatiana Debien a franchi un cap..

Debien peut néanmoins nourrir des regrets. « Elle s'est, en effet, inclinée à trois secondes de la fin alors qu'elle a mené tout le match et qu'elle avait, jusque-là, réalisé un parcours parfait en dominant des adversaires de valeur, rage Gregory Ferreira. C'était sa première finale d'un grand championnat. Il y avait donc forcément un peu de stress. Elle menait 5-0 dans cette finale et a commis quelques erreurs de gestion et dans le travail de pression. Elle a subi une attaque à la dernière seconde et s'est blessée, ce qui ne lui a pas permis de défendre mais elle aurait dû continuer d'imposer

son rythme comme elle l'avait fait lors des tours précédents, notamment contre la médaillée mondiale moldave, Mariana Dragutan, qu'elle a écartée 10-0 en demi-finale. » Il n'en reste pas moins que cet argent vient opportunément valider tout le travail accompli et les progrès afférents. « Ce nouveau podium confirme que Tatiana a franchi un cap et est pleinement au niveau des meilleures lutteuses sur la scène internationale avec trois médailles obtenues lors des grands rendez-vous, en l'espace de trois ans, se réjouit Grégory Ferreira. La médaille de bronze qu'elle avait remportée

aux Mondiaux était déjà venue valider celle gagnée aux Europe, en 2023. Cela lui avait fait du bien mentalement. Et, sur le plan technique, Tatiana a assimilé certains détails qu'elle maîtrise désormais parfaitement. Si bien qu'elle donne très peu de points tandis qu'elle est capable d'en inscrire beaucoup lors de la plupart de ses combats. Elle est devenue beaucoup plus efficace tant offensivement que de défensivement. Dans son attitude aussi, il y a du mieux avec une capacité à imposer son rythme de la première à la dernière seconde de manière constante mais aussi avec une bien meilleure gestion des temps forts et faibles. Enfin, elle continue de progresser physiquement malgré son âge, techniquement et dans l'application des game plans. C'est un beau retour pour l'ensemble des staffs qui œuvrent au quotidien, Mathieu, notre sport scientist et Mathias, notre préparateur physique. » De quoi envisager l'avenir sereinement. Également au tableau s'honore puisqu'elle s'est parée du bronze, soit sa troisième médaille continentale en seniors, excusez du peu, Pauline Lecarpentier (-72 kg) a, elle aussi, pris sa revanche suite à sa non-qualification pour les JO de Paris. « Elle est extrêmement régulière, ce qui, bien sûr, est rassurant, admet Grégory Ferreira. Sa défaite contre l'Ukrainienne Alla Belinska, en demi-finale, est un peu frustrante car elle menait mais elle a ensuite donné des points un peu trop facilement et

trop rapidement. Il y a encore des ajustements sur sa garde et son travail de pressing mais Pauline a répondu présente une nouvelle fois. Sur l'ensemble du tournoi, elle s'est vraiment montrée solide. C'est une lutteuse qui a besoin de rythme et de disputer des compétitions, ce qui lui a un peu manqué dernièrement. Néanmoins, sa performance est intéressante pour l'avenir et il est certain qu'il faudra compter sur elle dans la course aux Jeux de 2028. »

De son côté, Emma Luttenauer (-50 kg) a décroché une cinquième place en trompe-l'œil avec une victoire et deux défaites au compteur. *« Son championnat été un peu difficile, avoue Grégory Ferreira. Elle a du mal à passer le cap des seniors car la marche est haute avec les U23. Ce qui est normal et nécessite un temps d'adaptation et d'acclimatation tant en ce qui concerne le style, les gabarits adverses que l'intensité. Ce qu'elle imposait athlétiquement en U23 ne passe pas forcément à l'étage supérieur où il est indispensable d'être plus efficace techniquement et plus précis dans les détails techniques car les occasions de marquer des points sont plus rares et les gabarits plus solides athlétiquement. Emma doit progresser défensivement, que ce soit dans les défenses de jambes ou au sol. Offensivement, il va falloir peaufiner les détails et ouvrir son panel d'attaques car tout le monde sait qu'elle est forte sur son contrôle bras dessous. »*



Tatiana Debien est devenue beaucoup plus efficace tant offensivement que de défensivement..

Encore U23, Iris Thiébaux (-62 kg), qui remplaçait, au pied levé, la titulaire, Ameline Douarre, a également connu une compétition compliquée. *« C'était son deuxième grand championnat en seniors et elle a été en proie au stress avec, à la clef, beaucoup de doute et d'interrogations, regrette l'entraîneur national. Iris est encore un peu tendre à ce niveau-là. Il y a beaucoup de travail à faire, notamment pour arriver à mieux gérer ses émotions, d'autant qu'elle possède de réelles qualités et qu'elle a montré des choses intéressantes face à des médaillées. Mais il va falloir en faire plus. »*

Enfin, Kendra Deacher (-68 kg) a connu une déconvenue en se faisant sortir à la dernière seconde, en quart de finale, par l'Ukrainienne Manola Skobelska, encore U23, et ce, alors que

la Française avait pris un net avantage au score en début de confrontation. *« C'est une petite déception, juge Grégory Ferreira, d'autant que la catégorie des -68 kg était un peu moins dense que par rapport à d'habitude et qu'il y avait la place pour se hisser sur le podium ou une finale. Kendra a commis des erreurs dans sa gestion du combat en laissant trop d'ouvertures et en ayant eu du mal à gérer les temps forts et les temps faibles. Elle doit être plus rigoureuse dans ses contrôles et dans sa garde mais également dans les timing d'attaques. Cela fait plusieurs fois qu'elle a du mal à appréhender les fins de match. Si bien qu'elle donne trop de points et qu'elle n'arrive pas à tuer le combat quand elle en a l'opportunité. C'est dommage. »*

■ **Alexandre Terrini**

Les résultats

Lutte gréco-romaine

Qualifications :

-63 kg : Léo Tudezca (Fra)
bat Ivan Lizatovic (Cro)
aux points (3-0).

-87 kg : Hannes Wagner (All)
bat Vladimeri Karchaidze (Fra)
par grande supériorité (10-0).

Repêchages :

-67 kg : Yanis Guendez (Fra)
bat Sebastian Nad (Srb)
aux points (8-2).

Huitièmes de finale :

-67 kg : Abu Amaev (Bul)
bat Yanis Guendez (Fra)
aux points (4-0).

-72 kg : Ibrahim Ghanem (Fra)
bat Mehmet Sahin (Tur)
aux points (7-4).

Quart de finale :

-72 kg : Ibrahim Ghanem (Fra)
bat Mihai Petic (Mda) par grande
supériorité (8-0).

Demi-finale :

-72 kg : Ibrahim Ghanem (Fra)
bat Kristupas Sleiva (Mtu)
aux points (4-3).

Finale pour la troisième place :

67 kg : Arslanbek Salimov (Pol)
bat Yanis Guendez (Fra)
aux points (5-0).

Finale :

-72 kg : Ibrahim Ghanem (Fra)
bat Levente Levai (Hon)
aux points (4-4).

Lutte libre

Qualifications :

-79 kg : Zelimkhan Khadjiev (Fra)
bat Orkhan Abasov (Aze)
aux points (9-5).

-92 kg : Adlan Viskhanov (Fra)
bat Azamat Zakuev (Rus)
aux points (7-6).

Huitièmes de finale :

-65 kg : Khamzat Arsamerzouev
(Fra) bat Stefan Coamn (Rou)
par tombé (11-2).

-86 kg : Rakhim Magamadov
(Fra) bat Miko Elkala (Fin)
par grande supériorité (11-0).

-92 kg : Adlan Viskhanov (Fra)
bat Benjamin Greil (Aut)
aux points (4-2).

Quarts de finale :

-65 kg : Khamzat Arsamerzouev
(Fra) bat Andrii Svyryd (Ukr)
aux points (2-1).

-79 kg : Zelimkhan Khadjiev (Fra)
bat Akhsarbek Gualev (Svk)
aux points (4-0).

-86 kg : Artur Naifonov (Rus)
bat Rakhim Magamadov (Fra)
aux points (5-0).

-92 kg : Miriani Maisuradze (Géo)
bat Adlan Viskhanov (Fra)
aux points (4-1).

Demi-finales :

-65 kg : Khamzat Arsamerzouev
(Fra) bat Ali Rahimzade (Aze)
aux points (4-3).

-79 kg : Zelimkhan Khadjiev (Fra)
bat Ion Marcu (Mda)
aux points (7-0).

Finales :

-65 kg : Ibragim Ibragimov (Rus)
bat Khamzat Arsamerzouev (Fra)
aux points (3-0).

-79 kg : Akhmed Usmanov (Rus)
bat Zelimkhan Khadjiev (Fra)
aux points (9-1).

Lutte féminine

Qualifications :

-50 kg : Emma Luttenauer (Fra)
bat Ana Torres Rubio (Esp)
par grande supériorité (11-0).

-68 kg : Kendra Dacher (Fra)
bat Nerea Pampin Blanco (Esp)
par grande supériorité (10-0).

Huitième de finale :

-62 kg : Nina Bodisteanu (Mda)
bat Iris Thiébaux par tombé (5-2).

Quarts de finale :

-50 kg : Oksana Livach (Ukr)
bat Emma Luttenauer (Fra)
aux points (7-0).

-55 kg : Tatiana Debien (Fra)
bat Roza Szenttamasi (Hon)
par grande supériorité (10-0).

-68 kg : Manola Skobelska (Ukr)
bat Kendra Dacher (Fra)
aux points (6-5).

-72 kg : Pauline Lecarpentier
(Fra) bat Viktoryia Radzkov (Rus)
aux points (6-3).

Demi-finales :

-55 kg : Tatiana Debien (Fra)
bat Mariana Dragutan (Mda)
par grande supériorité (10-0).

-72 kg : Alla Belinska (Ukr)
bat Pauline Lecarpentier (Fra)
aux points (8-2).

Finale pour la troisième place :

-50 kg : Nadezhda Sokolova
(Rus) bat Emma Luttenauer (Fra)
par grande supériorité (11-1).

-72 kg : Pauline Lecarpentier
(Fra) bat Kseniia Burakova (Rus)
aux points (3-2).

Finale :

-55 kg : Ekaterina Verbina (Rus)
bat Tatiana Debien (Fra)
aux points (6-5).

TAPIS DE LUTTE

FLEXI-ROLL®*



12 X 12



10 X 10



8 X 8



6 X 6

Des dimensions variables
Différentes épaisseurs (4,5 et 6 cm)
Un revêtement spécifique lutte
(En option: des cercles pédagogiques)

6m x 6m*
2 980 € TTC

8m x 8m*
4 980 € TTC

10m x 10m*
7 500 € TTC

12m x 12m*
13 080 € TTC

**Tapis conformes à la norme EN12-503*

02 40 14 56 01

info@sportcom.eu

www.sportcom.eu



RINGS & CAGES



CROSSTRAINING & MUSCULATION



TAPIS & ÉQUIPEMENTS



SUPPORTS MÉTALLIQUES



MATÉRIEL DE FRAPPE



ACCESSOIRES

Khamzat Arsamerzouev :

« Je m'étais préparé pour l'or »

Médaillé de bronze européen, en lutte libre, en -65 kg.



Cette première médaille chez les seniors, alors que vous n'avez que 22 ans, est-elle une surprise ?

Pour le public, certainement mais pour moi, cela ne l'est pas car je m'étais préparé pour l'or. Et puis dans notre discipline, il y a beaucoup de jeunes qui remportent des médailles dans les grands championnats. Quand je monte sur le tapis, je fais ce que je sais faire. Je ne cogite jamais avant en me disant que cette fois, sera la bonne ou peut-être pas. Toujours est-il que cette médaille est à la fois un soulagement et une fierté et, surtout, un encouragement pour la suite.

Que vous a-t-il manqué, en finale, face à votre meilleur ennemi, le Russe Ibragim Ibragimov ?

Je dirais un peu de ruse. En effet, j'ai lancé deux fois la même

« Ce qui me manque encore, c'est davantage d'expérience et d'intelligence tactique. »

attaque. J'ai été à deux doigts de marquer. J'ai donc essayé une troisième et là, il m'a contré. Il a été supérieur à moi dans l'intelligence pour gérer le match.

Comment expliquez-vous avoir réussi aussi rapidement la transition avec les seniors ?

Depuis que je suis junior 1, je dispute beaucoup de compétitions en seniors. Cela fait donc longtemps que je me suis habitué à lutter avec les grands, si je puis dire. Aujourd'hui, ce qui manque encore, c'est davantage d'expérience et d'intelligence tactique. C'est ce qui me fait défaut d'autant que j'évolue dans une catégorie où nous avons quasiment tous un niveau similaire. Et puis, nous sommes presque tous préparés de la même manière. C'est pour cela que les matchs sont beaucoup plus serrés que dans d'autres catégories.

“
Pour l'instant, je manque encore de confiance en moi

Quels sont les points que vous souhaitez améliorer prioritairement dans votre lutte ?

Tout d'abord, physiquement, tout ce qui a trait à l'endurance



Khamzat Arsamerzouev devrait rester en -65 kg jusqu'aux Jeux de Los Angeles.

de force et à la force pure. Et, techniquement, plutôt les positions pour mieux conclure mes attaques aux jambes.

Vos entraîneurs en équipe de France affirment que lorsque vous arriverez à vous libérer pleinement en compétition, vous serez encore plus difficilement battable. Qu'en pensez-vous ?

Je suis d'accord même s'il ne s'agit pas de me surestimer. Il y a des choses que je fais à l'entraînement et que je n'arrive pas à reproduire en compétition à cause de l'enjeu. Le jour où j'y parviendrai, je gagnerai mes matchs plus facilement. Pour l'instant, je manque encore de

confiance en moi comparé, par exemple, aux Japonais.

Comptez-vous rester en -65 kg jusqu'aux Jeux de Los Angeles, en 2028 ?

Oui, même si c'est compliqué. Ensuite, je verrai. Je ne sais pas encore. La catégorie olympique supérieure est celle des -74 kg et l'on y retrouve beaucoup de lutteurs dont le poids de forme est de -80 kg. Ce serait donc compliqué pour moi. A mes yeux, une médaille olympique en 2028, c'est jouable. Je m'entraîne pour ça et je serai dans la force de de l'âge. De même, viserais-je un podium aux prochains Mondiaux seniors et U23, en fin d'année. Je me sens légitime pour cela. ■ **A.T.**

Zelimkhan Khadjiev :

« Au fond de moi, je savais que je serais sur le podium »

Médaillé de bronze européen, en lutte libre, en -79 kg.



Que ressentez-vous après cette médaille qui a forcément une saveur toute particulière ?

C'est un grand soulagement d'être revenu à ce niveau et de voir que tous les sacrifices que j'ai pu faire ont débouché sur une médaille. Je suis très content et je dors bien (*sourire*). Il y avait forcément une appréhension de ne pas réussir au moment d'aborder ces championnats d'Europe mais avec tous les malheurs que j'ai connus, j'ai appris à voir le positif dans tout ce que je fais et à profiter du moment présent même quand je stresse. Pendant la compétition, je me suis dit que j'étais là parce que j'avais fait ce qu'il faut pour et qu'il fallait que je me fasse plaisir. Je n'ai pas pensé que c'était un tout ou rien ni qu'il fallait que je sois classé sinon, ce serait la fin.

« C'est un grand soulagement d'être revenu à ce niveau. »

Avez-vous douté lorsque vous avez repris le chemin à l'Insep ?

Bien sûr que j'ai douté. Au début, lorsque j'ai recommencé à m'entraîner, j'étais très loin. Je n'y arrivais pas vraiment sur le tapis. A ce moment-là, je me suis demandé si ce n'était pas trop tard pour moi et si je parviendrais à revenir au haut niveau. Mais, plus le temps passait, plus je sentais que j'accrochais les meilleurs mais je ne réussissais pas à remporter de médaille. Puis, le fait d'être monté sur le podium, au Tournoi de Zagreb, en battant des cadors, a achevé de me faire reprendre confiance en moi. Or, une fois que vous avez confiance en vous, il est beaucoup plus facile d'aller chercher d'autres médailles. Au fond de moi, je savais que je serais sur le podium continental.

Quel a été le déclic ?

Il a consisté à comprendre la nouvelle lutte actuelle, à l'international. A mon époque, si je puis dire, on montait sur le tapis et on y allait. Désormais, c'est plus stratégique. On est obligé de connaître ses adversaires en regardant des vidéos en amont et on fait davantage attention à ce qu'ils vont faire. Cela maximise les chances de gagner car la plupart font trois ou quatre choses qu'ils maîtrisent très bien et ils ne s'aventurent pas à tenter autre chose. Ils sont très structurés dans leur lutte et commettent peu d'erreurs. Ils y vont doucement mais sûrement, sans se précipiter. C'est ce que j'ai fait au Tournoi de Zagreb et cela a fonctionné. Par



« J'attaque beaucoup moins qu'avant mais quand je le fais, je marque. »

ailleurs, j'ai changé des choses dans ma lutte, d'abord en gérant les matchs. J'attaque beaucoup moins qu'avant mais quand je le fais, je marque. Je gaspille moins d'énergie et je me fatigue moins, si bien que je prends autant de plaisir. Je travaille également plus sur les bras et les contrôles. Enfin, je m'efforce de toujours enchaîner quand je suis au sol pour marquer davantage et obliger l'adversaire à prendre des risques.



Maintenant, j'y crois beaucoup plus qu'avant

Que vous a-t-il manqué, en finale, contre le Russe Akhmed Usmanov, pour décrocher la timbale ?

L'habitude de disputer un tournoi sur deux jours et donc de devoir gérer mon poids pendant deux

journées. Mon corps n'est pas encore rompu à être à 100 % le lendemain. Et puis, je ne suis pas parvenu à lire à 100 % la lutte du Russe, si bien que par moments, il a fait autre chose que ce à quoi je m'attendais.

Vous projetez-vous sur les Jeux olympiques de 2028 ?

Bien sûr. Maintenant, j'y crois beaucoup plus qu'avant. J'aimerais y remporter une médaille. Pour cela, il va encore falloir travailler. En outre, je redescendrai en -74 kg, les -79 kg n'étant pas une catégorie olympique même si j'éprouve du plaisir à y évoluer.

Justement, pensez-vous que vous serez meilleur en -74 kg qu'en -79kg ?

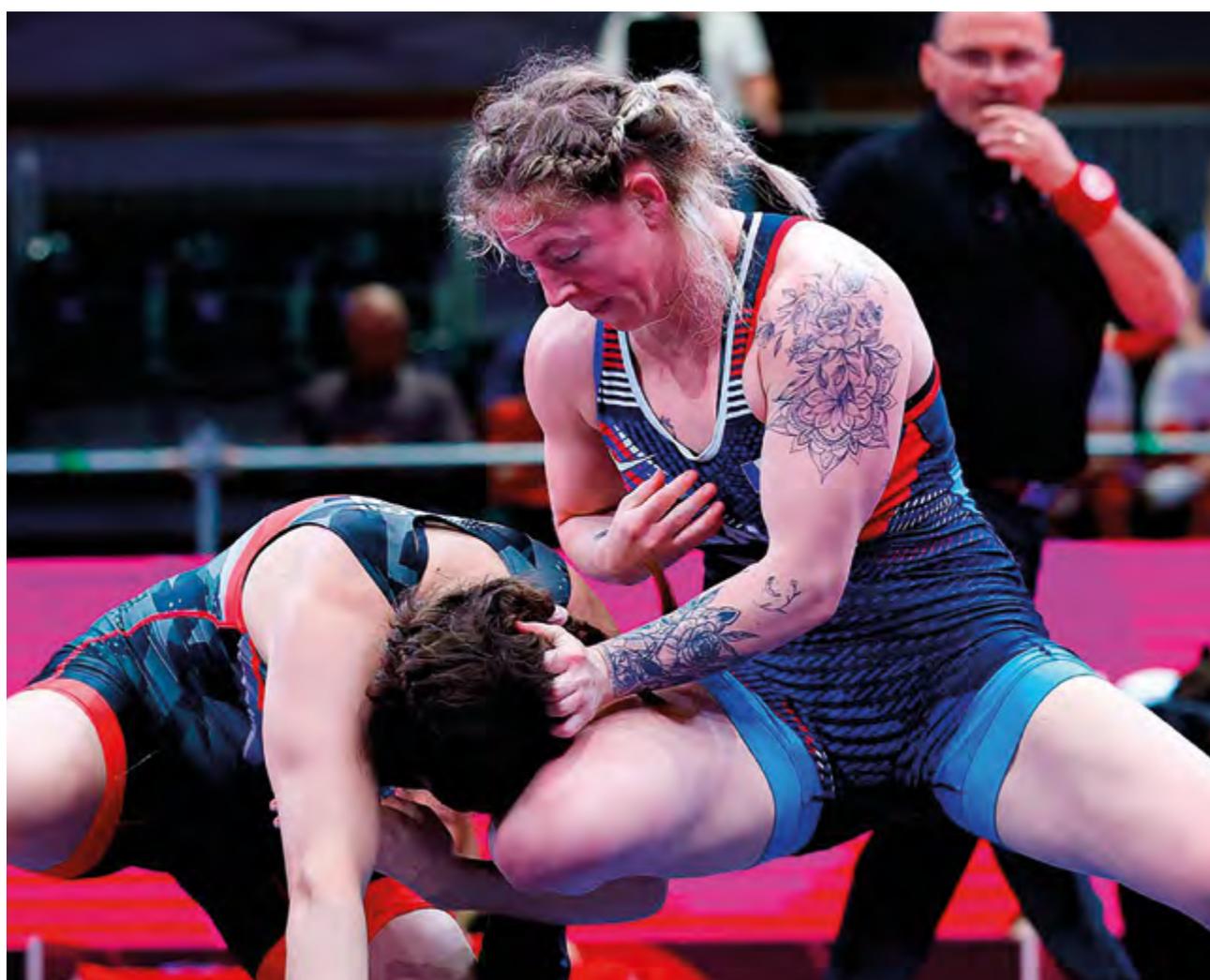
Je ne sais pas. En -79 kg, je lutte avec toute ma force physique car je ne ressens pas la fatigue du régime. En revanche, en -74 kg, je suis plus explosif avec un ratio puissance-poids plus élevé.

■ **Alexandre Terrini**

Pauline Lecarpentier :

« Cette médaille me remonte le moral »

Médaillée de bronze européenne, en -72 kg.



« Cette troisième place représente beaucoup. »

Que ressentez-vous à l'issue de ces championnats d'Europe ?

Cette médaille me fait vraiment plaisir et me remonte le moral. En effet, elle a forcément une saveur un peu particulière car cette année n'a vraiment pas été simple sur le plan personnel, au regard de mes conditions d'entraînement compliquées. Cela n'a pas été évident de préparer ce championnat. Je suis partie, à titre personnel, en stage en Hongrie et je suis aussi allée m'entraîner notamment à l'Insep. Pour financer ces déplacements, je bénéficie de l'aide de la Région des Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais, de la Ville de Boulogne-sur-Mer ainsi que de la Fédération. Et puis, suite à ma non-qualification pour les Jeux, que j'ai manquée d'un rien en perdant la finale du dernier TQO, j'ai songé à arrêter. Cet échec a été très frustrant et m'a mis un coup au moral. Dans ces cas-là, on est forcément enclin à réfléchir de manière négative. Je m'étais alors dit que cela ne servait

à rien de continuer et que je terminerais mon parcours sur une dernière compétition. Puis, de fil en aiguille, il y en avait une autre qui s'enchaînait si bien qu'au final, je me suis remise dans le bain du haut niveau. Pour toutes ces raisons, cette troisième place représente beaucoup. Je me dis que tous les sacrifices que j'ai consentis n'ont pas servi à rien.



Il me reste du travail à faire dans tous les domaines

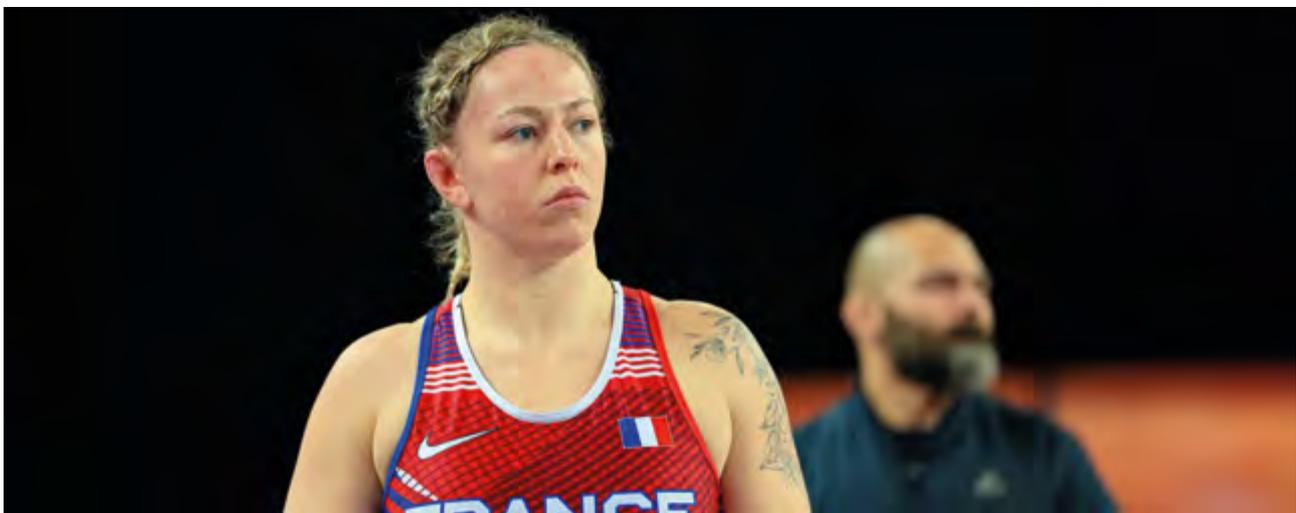
C'est votre troisième podium continental en seniors après l'argent en 2022, en -68 kg, et le bronze, en -72 kg. Cela veut dire quelque chose...

Oui. Disons que je suis de plus en plus là (*sourire*)... A chaque fois, il me manque le petit truc

pour terminer sur la plus haute marche du podium. Il y a une part mentale mais aussi technique car j'ai encore des lacunes. Je ne vais pas me mentir : il me reste du travail à faire dans tous les domaines, en particulier sur les placements. Le prochain gros objectif, c'est d'être sélectionnée aux Mondiaux et de monter sur la boîte.

Allez-vous continuer à combattre en -72 kg ?

Pour viser une qualification aux JO de Paris, j'étais montée en -76 kg qui n'est pas ma catégorie naturelle. Comme je m'étais blessée auparavant, la catégorie olympique des -68 kg avait été pourvue et comptait déjà une titulaire. En -76 kg, j'avais quand même terminé cinquième de championnats d'Europe. Toujours est-il que pour l'instant, je vais rester en -72 kg car cela me convient bien. Je m'y suis installée et positionnée avec succès. Je redescendrai en -68 kg, un an avant les JO de Los Angeles pour y disputer les TQO. ■ **A.T.**



« Suite à ma non-qualification pour les Jeux, j'ai songé à arrêter. »

Mondiaux seniors :

Tatiana Debien et Ibrahim Ghanem fidèles au rendez-vous



Attendus, les deux Tricolores ont répondu présent lors des championnats du monde qui se sont déroulés, du 21 au 31 octobre derniers, à Tirana, et où seules les catégories non olympiques étaient au programme. Une compétition qui s'est, de surcroît, tenue dans un contexte particulier.



Ibrahim Ghanem a disputé une finale tronquée.

Une grève générale fatale

En **lutte gréco-romaine**, ces Mondiaux resteront gravés dans les mémoires, hélas, pour

de bien mauvaises raisons. Stefan Clément (-63 kg) en sait quelque chose. Les organisateurs n'avaient, en effet, pas pris soin d'informer le staff tricolore que l'Albanie était en proie à des

manifestations monstres et à une grève générale. Si bien que les transports étaient littéralement paralysés et que le bus censé conduire le Tricolore sur le lieu du tournoi est arrivé en retard après plus de... trois heures de voyage ! L'infortuné Bisontin a été déclaré battu par forfait pour s'être présenté hors délai sur le tapis alors qu'il devait disputer la petite finale devant le Russe Sadik Lalaev, un rival à sa portée... Rageant d'autant qu'il avait jusque-là « réalisé un superbe parcours, lui qui a un tempérament de guerrier tout en étant bon techniquement, insiste l'entraîneur national, Christophe Guénot. *En outre, c'est quelqu'un qui apprend de ses erreurs.* » A cela s'ajoutent tous les sacrifices

qu'il fait pour être au poids lui qui en a beaucoup à perdre. Ibrahim Ghanem (-72 kg) a bien failli connaître la même mésaventure que son compatriote mais il a eu la chance de franchir la porte du gymnase ... seulement dix minutes avant sa finale contre l'Azéri Ulvi Organizade. Cela lui a évité une disqualification mais pas un revers car les conditions n'étaient évidemment pas idoines pour aborder un tel combat, autrement dit, sans avoir le temps de s'échauffer mais seulement de s'habiller dans la précipitation. « *Sans cet incident regrettable, Ibrahim aurait dû gagner car il était au-dessus de l'Azéri qui est pourtant sa bête noire puisqu'il avait déjà perdu (7-7) contre lui en finale des Europe* », précise Christophe Guénot. D'autant plus dommage que jusque-là, le Franco-Égyptien avait été époustouflant.

La prestation assez aboutie de Zelimkhan Khadjiev

En **lutte libre**, ce rendez-vous planétaire ne restera pas dans les annales, c'est le moins que l'on puisse dire. Battu en quart de finale, Arman Eloyan (-61 kg), qui a fait le choix de s'entraîner en club et non en structure, est tout simplement « *tombé sur beaucoup plus fort que lui* » en la personne du Japonais Masanosuke Ono qui a d'ailleurs



Une médaille d'argent au goût amer.

remporté l'épreuve. Idem en repêchages où il s'est incliné contre l'ex-champion olympique, le Russe Zavrur Uguev.

De son côté, Zelimkhan Khadjiev (-79 kg) n'a rien pu faire, en seizième de finale, devant l'Américain Jordan Burroughs, multiple médaillé d'or mondial et olympique. Pour autant, la prestation assez aboutie du Français laissait augurer l'amorce d'un retour au plus haut niveau et le fait qu'à terme, il serait à

nouveau candidat à des podiums internationaux. Ce qu'il s'est produit...

« Le parcours impressionnant » de Tatiana Debien

En **lutte féminine**, la palme revient évidemment à Tatiana Debien (-55 kg), médaillée de bronze à l'issue d'un « *parcours*



Arman Eloyan a fait le choix de s'entraîner en club et non en structure.

assez impressionnant », dixit l'entraîneur national, Grégory Ferreira. De fait, elle a dominé, au premier tour, la Canadienne Karla Godinez Gonzalez, tête de série et médaillée mondiale et ce, en concluant des actions fortes et en donnant le change physiquement. Sa défaite, en quart de finale, devant la Chinoise Jin Zhang, championne du monde U20, ne l'a pas empêchée de poursuivre sa route jusqu'au podium grâce à une prestation très aboutie lors de la finale pour le bronze face à l'Américaine Areana Villaescusa, qu'elle a fini par faire craquer dans l'ultime minute. Tout sauf un hasard mais, au contraire, le fruit d'une véritable progression d'ensemble, synonyme de réassurance pour l'avenir. « Cela fait un moment que Tatiana arrive à être très dure et agressive à la garde dès l'entame du match et à mettre la marche avant de bout en bout.



Tatiana Debieu a la capacité de punir l'adversaire aussi bien lors des phases offensives que défensives.

Ce travail, qui est devenu très complet et très agressif, lui ouvre beaucoup d'options offensives et défensives, si bien qu'elle marque énormément de points et d'actions à quatre points. Désormais, elle sait qu'elle a cette capacité de marquer à tout instant et de punir l'adversaire aussi bien lors des phases offensives que défensives. De surcroît, elle connaît son potentiel

athlétique qu'elle met au service de sa technique », se félicite l'entraîneur national.

De son côté, Pauline Lecarpentier (-72 kg) s'est inclinée, en huitième de finale, contre l'Américaine Kelly Welker, récemment sacrée championne du monde U23 et qui a terminé troisième du tournoi. « Elle n'a jamais réussi à prendre la mesure de son adversaire ni à trouver le bon rythme. Sans doute

Les résultats

Lutte gréco-romaine

Repêchages :

-63 kg : Stefan Clément (Fra) bat Michal Tracz (Pol) par grande supériorité (9-0).

Huitièmes de finale :

-63 kg : Stefan Clément (Fra) bat Abdullah Ajandou (Ksa) par grande supériorité (10-0).
-72 kg : Ibrahim Ghanem (Fra) bat Hayk Melikyan (Arm) par grande supériorité (10-2).

Quarts de finale :

-63 kg : Yerzhet Zharlykassine (Kaz) bat Stefan Clément (Fra) par grande supériorité.

-72 kg : Ibrahim Ghanem (Fra) bat Abdouloou Aliev (Uzb) aux points (6-0).

Demi-finale :

-72 kg : Ibrahim Ghanem (Fra) bat Ali Arsalan (Srb) aux points (6-1).

Finale pour la troisième place :

-63 kg : Sadik Lalaev (Rus) bat Stefan Clément (Fra) par forfait.

Finale :

-72 kg : Ulvi Organizade (Aze)

bat Ibrahim Ghanem (Fra) aux points (3-2).

Lutte libre

Qualifications :

-61 kg : Arman Eloyan (Fra) bat Gamzatgadzi Halidov (Hon) aux points (7-5).
-79 kg : Zelimkhan Khadjiev (Fra) bat Zourab Kapraev (Rou) aux points (4-1).

Repêchages :

-61 kg : Zaur Uguev (Rus) bat Arman Eloyan (Fra) par grande supériorité.

était-elle encore peu usée par les différents TQO qu'elle a disputés, avance Grégory Ferreira. Elle a du mal face à ce genre de gabarit plus grand qu'elle et doté d'une allonge supérieure. On a pu voir aussi qu'elle manquait de rythme car elle a participé à moins de stages et de compétitions dernièrement. » A coup sûr, un axe de travail pour les prochains mois.

Quant à Kendra Dacher (-65 kg), elle a cédé, en repêchages, devant la Mongole Enkhjin Tuvshinjargal « alors qu'elle a mené durant quasiment tout le match et qu'il y avait moyen d'aller chercher une place pour la petite finale, insiste l'entraîneur national. C'est un problème à la fois mental et physique d'autant que Kendra est désormais identifiée par ses rivales. Elles savent qu'elle a un tempérament offensif et qu'elle est très dangereuse dans ses attaques



Kendra Dacher a encore du mal à confirmer, lors des grands championnats, devant les meilleures.

de jambes, si bien que Kendra ne bénéficie plus de l'effet de surprise. Au lieu de prendre ses contrôles afin de maîtriser les temps forts et les temps faibles, elle a tendance à attaquer dans les jambes pour se rassurer, quitte à prendre des risques inutiles, à y laisser beaucoup d'énergie et à donner des points évitables. Elle a encore du mal à confirmer, lors des

grands championnats, devant les meilleures, surtout quand, en face, l'opposition se durcit. A elle de se dire qu'elle a amplement le potentiel pour y arriver et de ne pas lâcher quand cela devient difficile mais également de changer certaines choses dans son travail si elle veut réussir. »

■ **Alexandre Terrini**

Seizièmes de finale :

-79 kg : Jordan Burroughs (USA) bat Zelimkhan Khadjiev (Fra) aux points (4-0).

Huitième de finale :

-61 kg : Arman Eloyan (Fra) bat Mezhlum Mezhlumyan (Arm) aux points (5-4).

Quart de finale :

-61 kg : Masanosuke Ono (Jap) bat Arman Eloyan (Fra) par grande supériorité.

Lutte féminine

Repêchages :

-55 kg : Tatiana Debien (Fra) bat Kirti Kirtin (Ind) par tombé.

-65 kg : Enkhjin Tuvshinjargal (Mgl) bat Kendra Dacher (Fra) aux points (8-7).

Huitièmes de finale :

-55 kg : Tatiana Debien (Fra) bat Karla Godinez Gonzalez (Can) aux points (5-5).

-65 kg : Jia Long (Chn) bat Kendra Dacher (Fra) aux points (5-1).

-72 kg : Dion Welker (USA) bat Pauline Lecarpentier (Fra) aux points (4-0).

Quart de finale :

-55 kg : Jin Zhang (Chn) bat Tatiana Debien (Fra) aux points (11-0).

Finale pour la troisième place :

-55 kg : Tatiana Debien (Fra) bat Areana Villaescusa (USA) aux points (4-3).

Des Jeux qui ont été l'affaire de tous

La Fédération a réussi à impliquer l'ensemble des acteurs de la lutte pour apporter son écot à la totale réussite de l'épreuve olympique de lutte.

Comme on peut s'en douter, la FFLDA a préparé les JO de 2024 bien en amont de l'échéance et pas seulement sur le strict plan sportif. En effet, dès 2022, elle a procédé à une préidentification des volontaires parmi ses licenciés. A cette fin, un message avait été adressé à chacun d'eux pour les avertir qu'une opportunité unique de vivre les Jeux de l'intérieur s'offrait à eux. Au total, une petite centaine se sont manifestés et ont pu s'inscrire de manière prioritaire sur la plate-forme dédiée activée par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop). Après avoir été dûment sélectionnés par ce dernier, ils ont été affectés aux diverses tâches que requiert le bon déroulement d'un rendez-vous international de cette envergure, que ce soit dans l'aire d'échauffement, le montage et le démontage des tapis, le portage des paniers des athlètes etc. A ce premier contingent est venu se greffer un autre composé

de bénévoles néophytes en matière de lutte. Lors des temps de pause du tournoi olympique, la Fédération n'a, au demeurant, pas manqué de les initier à la discipline, qu'il s'agisse de les informer des principales règles ou des têtes d'affiche présentes au Champ de Mars. « *Même si la plupart étaient assez jeunes, ils ont vraiment été intégrés à l'évènement et en ont pris la mesure avec beaucoup de responsabilité* », se félicite Pierre Vazeilles, DTN adjoint en charge du développement et des territoires.

Des animations et des initiations sur tapis et sur sable, au Club France

Par ailleurs, la FFLDA a fourni une douzaine de National technical officers (NTO), tous identifiés par le Cojop pour assumer des missions variées essentielles à l'organisation (chronométreurs, assistance

technologique, superviseurs de la chambre d'appel etc.). Ils ont, en outre, aidé le Comité d'organisation à former et à accompagner les volontaires pour qu'ils soient rodés le jour J. Eux-mêmes ont, ensuite, exercé leurs missions respectives durant la compétition.

Enfin, la Fédération a pris soin de proposer, durant toute la durée du tournoi, des animations et des initiations sur tapis et sur sable, au Club France, à La Villette, à côté de la fan zone. Les sessions, encadrées principalement par des techniciens du Comité régional d'Île-de-France, duraient à la guise des participants, chacun pouvant rester autant qu'il le souhaitait après s'être vu expliquer deux ou trois techniques de base ainsi que les postures rudimentaires, à savoir pousser, tirer, créer un déséquilibre etc.

Sans oublier qu'en collaboration avec le CNOSF, la Fédération avait acheté près d'un millier de places auprès du Comité d'organisation avant de les redistribuer aux comités régionaux ■ **A.T.**



Les prestations de l'arbitre tricolore ont été jugées globalement positives.

Mélanie Tran : « Il était plus difficile de rester hermétique et d'être autant dans la retenue »

La Seine-et-Marnaise a forcément vécu une expérience unique en arbitrant lors du tournoi olympique. Récit.

« Pour moi, les Jeux ont d'abord commencé par le fait d'avoir été désignée, par le Comité d'organisation (Cojop), pour prêter serment au nom de tous les officiels participant aux Jeux et ce, lors de la cérémonie d'ouverture. J'ai été avertie une dizaine de jours avant mais je ne sais pas précisément sur quels critères j'ai été sélectionnée. C'était à la fois incroyable et magique. J'ai été parfaitement briefée par le Cojop et cela s'est donc très bien passé. Je n'étais pas particulièrement fébrile d'autant que je suis de nature à être maîtresse de mes émotions. C'est après-coup que l'on se rend encore plus compte de l'ampleur de la chose. Pour ce qui est du tournoi en lui-même, cela a quand même été une compétition à part, ne serait-ce qu'en raison de l'importance du public et de l'ambiance survoltée qu'il y avait dans l'enceinte du Champ de Mars. C'était si impressionnant que j'étais peut-être un peu

moins dans mon élément que d'habitude. Disons qu'il était plus difficile de rester hermétique et d'être autant dans la retenue car on avait envie de vivre l'événement en communiant avec les spectateurs. »

« Mes prestations ont été jugées globalement positives »

« Il y avait une sélection pour être désigné lors des matchs décisifs pour l'attribution des médailles. En ce qui me concerne, j'ai notamment été arbitre principal d'une finale 3-5. C'était d'autant plus marquant qu'elle a eu lieu juste après la finale qui a vu le Cubain Mijain Lopez remporter son cinquième titre olympique. Pour le reste, j'ai autant été arbitre principal que juge. Il faut aussi savoir que nous étions, au total, une cinquantaine d'arbitres, que je suis encore jeune et que la Fédération internationale a logiquement privilégié les officiels plus expérimentés. Néanmoins, même si nous n'avons pas eu de retour formel, mes prestations ont, d'après ce que j'ai compris, été jugées globalement positives.

J'aimerais beaucoup arbitrer de nouveau aux Jeux de Los Angeles mais les places sont chères et d'autres collègues français le mériteraient tout autant que moi. »

Leurs Jeux sont faits

Même si les deux lutteuses tricolores en lice à Paris 2024 n'ont pas eu le parcours qu'elles espéraient, elles ont, chacune à leur façon, forcément vécu une expérience unique. Témoignages.



Ameline Douarre : « J'ai fait ce que j'ai pu »

Huitième de finaliste des Jeux olympiques de Paris, en -62 kg.

Dans quel état d'esprit êtes-vous ressortie de ces Jeux ?

Il y a forcément de la déception parce que j'ai perdu au premier tour et que j'aurais aimé faire mieux. Néanmoins, le contexte était particulier dans la mesure où je n'ai su que j'étais qualifiée qu'un mois avant l'échéance. Je n'ai donc eu que ce laps de temps pour me préparer. J'ai fait ce que j'ai pu. J'ai quand même vécu une belle expérience. J'ai forcément appris et cela me servira pour dans quatre ans. Maintenant, les Jeux, je sais ce que c'est. Je pense que l'on ne

peut pas s'en rendre compte tant qu'on ne les a pas vécus. Par ailleurs, je me suis rendu compte du niveau, combien c'est dur et exigeant. Cela me motive pour travailler et m'entraîner davantage.

Justement, cette préparation entamée sur le tard, par la force des choses, vous a-t-elle impactée ?

Certes car j'ai quand même perdu un peu de temps. J'ai fait au mieux avec mon



La Française n'a eu qu'un mois pour se préparer.

entraîneur pour arriver dans les meilleures conditions possibles. Franchement, au niveau de l'entraînement, cela a été. Nous avons pu mettre en place ce que nous souhaitions. C'est surtout dans ma tête qu'il a fallu me remobiliser car j'étais sortie de la dynamique des Jeux quand on m'a appris que, finalement, je pourrais y participer.

Avez-vous été quelque peu submergée par la pression inhérente à des JO à domicile ?

Non, je n'ai pas forcément ressenti énormément de pression ni de stress. Cela ne m'a pas fait perdre mes moyens même si la présence d'un tel public était impressionnante quand on entrait dans la salle car nous n'avons pas l'habitude d'évoluer devant une telle affluence.



Mettre l'accent sur la confiance en soi

Sur le plan tactique, comment analysez-vous votre défaite face à la Canadienne Paula Godinez Gonzalez ?

J'ai commis quelques erreurs. J'ai laissé ma tête trop en bas, ce qui a permis à mon adversaire de marquer, si bien que j'ai perdu des points bêtement. Par ailleurs je n'ai pas assez attaqué



La Franc-Comtoise veut mettre l'accent sur la confiance en soi.

alors que lorsque je le faisais, je réussissais à marquer. Je n'ai pas trouvé la solution sachant qu'en face, c'était une bonne lutteuse, forte physiquement et dont le style m'a posé problème. Elle travaille beaucoup sur la garde et le haut du corps de l'adversaire, ce qui m'a un peu perturbée. Néanmoins, je pense qu'il y avait la possibilité de passer. Pour le reste, quand je vois les médaillées dans ma catégorie, je me dis que cela aurait été dur de monter sur la boîte. Aujourd'hui, ce sont des filles qui sont plus fortes que moi.

Sur quoi souhaitez-vous mettre l'accent à l'entraînement, dans les prochains mois ?

La confiance en soi.

Vous vous projetez donc déjà sur les Jeux de Los Angeles...

Oui et toujours dans la même catégorie. J'ai envie d'y être et d'y viser le podium car participer aux Jeux et ne pas ramener de médaille, c'est vraiment frustrant. Je ne pense pas que ce soit inaccessible même si j'ai conscience que ce sera très dur. Mais si je m'entraîne correctement pendant quatre ans, en étant accompagnée par les bonnes personnes, cela peut le faire. Je vais rester à l'Insep. Concernant mes études, je vais terminer mon cursus au sein de mon école de commerce. Ensuite, je ne sais pas comment cela va se passer jusqu'en 2028 concernant mon double projet.

■ A.T.



Koumba Larroque :

« Je suis persuadée que j'avais ma place sur le podium »

Quart de finaliste des JO de Paris, en -68 kg.

Comment analysez-vous cette contre-performance ?

Ma préparation pour les Jeux a été assez courte car elle n'a vraiment duré que trois mois. Il y a d'abord eu ma blessure à l'épaule gauche, survenue en décembre 2023. J'ai alors consulté des spécialistes. Le fait de me faire opérer a été évoqué mais seulement après les JO car avant, le délai de reprise aurait été trop court. Par ailleurs, ma planification individuelle a été actée assez tardivement. Toujours est-il que mon épaule me gênait au quotidien, dans ma préparation. Heureusement, mon préparateur physique m'a accompagnée. Nous l'avons renforcée au maximum pour la maintenir et éviter qu'elle ne se déboîte. Tout cela a fait que je ne suis pas arrivée aux Jeux en étant à 100 %.

Il y a de quoi avoir des regrets...

Effectivement, je suis déçue car je sais que j'étais capable de



« Je suis persuadée que j'avais ma place sur le podium. »

faire mieux. Je suis persuadée que j'avais ma place sur le podium. Mais on sait que les Jeux olympiques sont toujours une compétition à part. Ce n'était pas mon jour... Même si la Nigériane Blessing Oborududu

avait été vice-championne olympique à Tokyo et possède de réelles qualités physiques, c'était une adversaire à ma portée. D'ailleurs, je l'avais déjà battue. Malheureusement, je n'ai pas réussi à trouver l'ouverture et

je me suis un peu enferrée dans un schéma. C'était un match à ma portée. Je pense que j'aurais pu gagner si j'avais mieux lutté. En outre, j'ai subi une petite commotion lors du premier match.

“

Je n'ai pas du tout eu envie d'arrêter

On suppose qu'il y avait beaucoup de stress tant les Jeux à domicile, ce sont les JO d'une vie...

Oui, forcément, il y en avait à chaque combat à cause de l'enjeu. En puis j'étais la première Tricolore à débiter la compétition et j'étais attendue dans la mesure où je faisais partie des quatre favorites de la catégorie. En outre, le fait que le tableau ne comportait que seize athlètes induisait des écarts de niveau très faibles et une densité importante. Cependant, la pression fait partie du jeu d'autant que j'ai l'habitude que l'on attende de moi des résultats. Mais l'important, c'est ce que j'attends car je connais mes capacités. Pour le reste, l'ambiance était incroyable. C'est exceptionnel d'être soutenue par autant de monde, sachant que c'étaient parfois des gens qui découvraient la discipline. Cela fait énormément plaisir.



« Je ne suis pas arrivée aux Jeux en étant à 100 %. »

Suite à cet échec, avez-vous eu envie d'arrêter en raison, pêle-mêle, de la déception, des blessures et du fait que vous avez un palmarès déjà très fourni ?

Non, pas du tout. Je n'ai pas éprouvé ce sentiment. Même si je me suis posé des questions avant les Jeux de Paris car cela a été une olympiade compliquée sur le plan personnel, une fois les Jeux terminés, je n'avais qu'une hâte : retourner sur le tapis même s'il a fallu que je prenne mon temps. En effet, je me suis fait opérer de l'épaule en novembre dernier. L'intervention s'est très bien passée. A présent, je reviens en forme puisque j'ai disputé les championnats de France. A terme, j'espère avoir

de bonnes perspectives pour me préparer au mieux à l'échéance finale que seront les JO de Los Angeles. L'objectif sera, bien sûr, d'être enfin sur le podium.

En attendant, vous êtes montée en -76 kg, cette année, pour les championnats de France...

Oui. Je ne savais pas qu'ensuite, on ne pouvait plus changer dans la mesure où les France sont sélectifs pour les Monde. Je vais donc rester en -76 kg avant de redescendre en -68 kg, l'année prochaine. Mon objectif est, en effet, de participer aux prochains championnats du monde. Pour cela, j'attends que les critères de sélection soient arrêtés. ■ **A.T.**

Euro 23 : des garçons d'honneur



Les garçons se sont brillamment hissés sur le podium, tant en libre qu'en gréco-romaine, lors de ce rendez-vous continental organisé à Tirana, du 8 au 14 mars derniers.

Vladimeri Karchaidze est extrêmement prometteur

En **lutte gréco-romaine**, c'est à un trio marqué du sceau de la jeunesse qu'il revenait de tirer son épingle du jeu. Junior 3, Lucas Lo Grasso (-60 kg) incarne l'avenir de la catégorie dans l'optique des JO de 2028. Sa défaite contre l'Arménien Suren Aghajanyan, en quart de finale, est avant tout le fait de son manque d'expérience « *Il n'empêche, il a réalisé un beau parcours*, tempère l'entraîneur national, Christophe Guénot. *Cependant, il doit s'améliorer au sol, aussi bien en attaque qu'en défense. Lucas est un guerrier qui, de surcroît, est à l'écoute des conseils du staff. On sent qu'il a envie de progresser et de réussir.* »

Yanis Guendez (-67 kg) est, lui aussi, reparti bredouille du tournoi après s'être incliné devant le Turc Azat Sariyar, futur médaillé de bronze. « *Il est tout*

simplement tombé sur plus fort que lui », résume l'entraîneur national. Dans la mesure où il doit perdre beaucoup de poids, il est question que le Mosellan monte



Vladimeri Karchaidze, « *une force de la nature qui, techniquement, sait faire beaucoup de choses.* ».

dans la catégorie supérieure, laquelle est olympique. Seul Tricolore à s'être véritablement distingué, Vladimeri Karchaidze (-87 kg) n'a cédé qu'en finale, devant le Turc Alperen Berber, à cause d'un excès de précipitation qui a permis à son rival de l'emporter par tombé.

« Vladimeri est extrêmement prometteur et s'entraîne dur, apprécie Christophe Guénot. C'est une force de la nature qui, techniquement, sait faire beaucoup de choses, tant debout qu'au sol. En revanche, il a encore tendance à prendre des risques inutiles au lieu de prendre son temps quand cela est nécessaire. »

La constance de Khamzat Arsamerzouev

En **lutte libre**, les leaders ont tenu la baraque. Probant médaillé d'argent Rakhim Magamadov (-86 kg) a réalisé un très beau championnat, notamment en ayant éliminé, en demi-finale, le très bon Russe, Alan Bagaev. En revanche, « il a été clairement dominé, en finale, par l'Azéri Arsenii Dzhioev qui est un lutteur très agressif, qui imprime beaucoup de rythme. Or, c'est un style qui ne convient pas particulièrement à Rakhim, analyse l'entraîneur national, Didier Pais. En effet, lorsqu'il est sous pression, il a tendance à faire de mauvais choix tactiques car il manque de lucidité et



Khamzat Arsamerzouev a remporté sa quatrième médaille continentale en U23.

n'arrive alors plus à faire parler ses qualités techniques. » A cause d'un déficit de réalisme alors qu'il s'était évertué à prendre l'initiative, Khamzat Arsamerzouev (-65 kg) a été défait par l'excellent Turc Abdullah Toprak, en demi-finale. Heureusement, il a réussi à se remobiliser pour se hisser sur la troisième marche du podium. Il s'agit là de sa quatrième médaille continentale en U23 puisqu'il avait remporté la première en étant surclassé. « C'est la preuve de sa constance mais aussi de sa capacité à évoluer et à progresser au fil des compétitions majeures qu'il dispute. Il sait tirer les leçons de ses erreurs tout en étant très investi », apprécie Didier Pais. Quant à Adam Kakhriev (-79 kg), qui a intégré le pôle France de l'Insep en début de saison, il disputait là son premier

championnat majeur en U23. A la clef, une défaite concédée d'entrée devant le Suisse Umar Mavleav mais sans pour autant avoir démerité.

« Il est indispensable qu'il arrive à imposer ses contrôles et ses saisies et, plus largement, qu'il structure sa lutte en mettant les pièces du puzzle dans le bon ordre. Cela nécessite davantage d'implication de sa part à l'entraînement », suggère, à son propos, Didier Pais. En -92 kg, Adlan Viskhanov a cédé, en quart de finale, devant l'Ukrainien Denys Sahaliuk. « Il a été trop tendre et a quelque peu laissé faire son adversaire, reconnaît l'entraîneur national. Il s'est laissé bouffer. Sur ce match, il n'a pas été à la hauteur, peut-être en raison de l'enjeu qu'il n'est pas parvenu à appréhender comme il aurait fallu. »

Le parcours intéressant d'Iris Thiébaux

Unique représentante de la Patrie en **lutte féminine**, Iris Thiébaux (-62 kg) a réalisé, dans une catégorie d'âge qu'elle maîtrise, un parcours intéressant en battant notamment l'Azérie Birgul Soltanova, ex-championne d'Europe junior et multimédaillée à l'international. Hélas, la Française a échoué au pied du podium puisque lors de la petite finale, elle s'est inclinée, contre la Turque Selvi Ilyasoglu, à l'issue d'un match extrêmement serré au cours duquel elle a dominé et imposé son rythme avant de perdre d'un point encaissé à la dernière seconde, suite à un contre. « Néanmoins, elle s'est nettement améliorée dans ses contrôles, ses préparations



Iris Thiébaux doit être plus agressive afin de punir plus souvent son adversaire..

d'attaques et sur les défenses de jambes, si bien qu'elle marque beaucoup plus et bat des médaillées qu'elle ne battait pas auparavant, telle l'Azérie Birgul Soltanova, en quart de finale, pointe l'entraîneur national, Grégory Ferreira. A elle d'être plus agressive afin d'être capable de punir plus souvent son adversaire

quand elle en a l'opportunité et de mieux gérer ses temps de récupération pour ne pas manquer de concentration ni donner de points. Elle a, parfois, un peu de mal à changer de rythme. Elle continue à élargir son panel de lutte et progresse aussi athlétiquement. C'est donc de bon augure pour la suite. » ■ A.T.

Les résultats

Lutte libre

Qualifications :

-87 kg : Vladimeri Karchaidze (Fra) bat Milos Perovic (Srb) par grande supériorité (8-0).

Huitièmes de finale :

-60 kg : Lucas Lo Grasso (Fra) bat Alyosha Iliev (Bul) aux points (6-0).

-67 kg : Yanis Guendez (Fra) bat Noe Poc (Srb) par grande supériorité.

Quarts de finale :

-60 kg : Suren Aghajanyan (Arm)

bat Lucas Lo Grasso (Fra) aux points (7-1).

67 kg : Azat Sariyar (Turc)

bat Yanis Guendez (Fra) aux points (6-1).

-87 kg : Vladimeri Karchaidze (Fra) bat Vigen Nazaryan (Arm) aux points (7-3).

Demi-finale :

-87 kg : Vladimeri Karchaidze (Fra) bat Alperen Berber (Suè) par forfait.

Finale :

-87 kg : Alperen Berber (Tur) bat Vladimeri Karchaidze (Fra) par tombé (2-1).

Lutte gréco-romaine

Qualifications :

-79 kg : Umar Mavleav (Sui)

bat Adam Kakhriev (Fra) aux points (5-0).

-92 kg : Adlan Viskhanov (Fra) bat Alperen Tokgoz (Tur) aux points (8-1).

Huitièmes de finale :

-65 kg : Khamzat Arsamerzouev (Fra) bat Artiom Cvetkov (Lit) par grande supériorité (11-0).

-86 kg : Rakhim Magamadov (Fra) bat Alperen Atar (Tur) aux points (8-4).

Quarts de finale :



Vladimeri Karchaidze :
« Je suis très satisfait de mon parcours »

Médaille d'argent, en lutte gréco-romaine, -87 kg.

« Je suis monté de catégorie par rapport à l'année dernière où j'évoluais en -82 kg qui est une catégorie non olympique. En outre, je galérais pour perdre du poids et faire la limite. Désormais, je suis donc en -87 kg où je me sens mieux physiquement. L'année dernière, j'avais remporté le bronze. Cette fois, c'est l'argent. J'espère qu'aux prochains Mondiaux U23, je gagnerai l'or et que je serai sélectionné pour les championnats du monde seniors.

En finale, face au Turc Alperen Berber, j'étais prêt dans ma tête. J'étais bien concentré et en confiance. Je menais 2-0 à la fin de la première période mais je me suis un peu précipité dans la deuxième et j'ai commis une erreur. Néanmoins, je suis très satisfait de mon parcours. J'ai notamment battu l'Arménien Vigen Nazaryan qui a été champion du monde junior. Je savais que j'avais le niveau. Depuis un an, j'ai encore plus travaillé physiquement et techniquement avec les coachs. A présent, il faut, d'une part, que je bosse encore plus l'aspect physique car en seniors, c'est plus intense sur ce plan-là, et, d'autre part, que je veille à ne plus faire d'erreur sur le plan tactique. Tout cela est corrigeable, sachant que ce n'est que ma deuxième année en U23. Je vais progresser d'autant que je vise une participation aux JO de 2028. »

-65 kg : Khamzat Arsamerzouev (Fra) bat Goga Otinashvili (Géo) aux points (3-3).

-86 kg : Rakhim Magamadov (Fra) bat Miko Elkala (Fin) par grande supériorité (11-0).

-92 kg : Denys Sahaliuk (Ukr) bat Adlan Viskhanov (Fra) aux points (6-1).

Demi-finales :

-65 kg : Abdullah Toprak (Tur) bat Khamzat Arsamerzouev (Fra) aux points (7-4).

-86 kg : Rakhim Magamadov (Fra) bat Alan Bagaev (Rus) aux points (6-0).

Finale pour la troisième place :

-65 kg : Khamzat Arsamerzouev (Fra) bat Hayk Abrahamyan (Arm) aux points (3-2).

Finale :

-86 kg : Arsenii Dzhioev (Aze) bat Rakhim Magamadov (Fra) aux points 9-2.

Lutte féminine

Qualifications :

-62 kg : Iris Thiébaux (Fra) bat Yasmine Soliman (Hon) aux points (7-1).

Quart de finale :

-62 kg : Iris Thiébaux (Fra)

bat Birgul Soltanova (Aze) aux points (3-1).

Finale pour la troisième place :

-62 kg : Selvi Ilyasoglu (Tur) bat Iris Thiébaux (Fra) aux points (5-3).



Rakhim
Magamadov :
« Je pensais
que j'allais
remporter la
compétition »

**Médaille d'argent,
en lutte libre, -87 kg.**

« Pour être honnête, je pensais que j'allais remporter la compétition. J'étais parti pour cela. Malheureusement, je me suis incliné en finale. J'étais fatigué, en particulier à cause du régime auquel je m'étais astreint, la veille, jusque tard le soir. Je n'avais plus la même forme physique que le premier jour. Normalement, j'aurais dû être champion d'Europe mais c'est le sport. C'est comme ça... On ne peut pas toujours gagner. On apprend et on changera certaines petites choses pour qu'à l'avenir, je sois mieux le lendemain.

En revanche, je suis assez content de ma demi-finale à l'issue de laquelle j'ai battu le Russe Alan Bagaev contre qui je perdais souvent. Cette victoire m'a apaisé car elle est venue récompenser tout le travail que je fournis. J'ai eu de très bonnes sensations tout au long du tournoi. Je me sentais imbattable. Je suis bien revenu tant physiquement, mentalement que psychologiquement. Tout était nickel. »



Khamzat
Arsamerzouev :
« A la fois
une déception
et une
satisfaction »

**Médaille d'argent,
en lutte libre, -65 kg.**

« C'est ma quatrième médaille européenne en U23 car en juniors, j'ai été surclassé en U23. Elle est à la fois une déception et une satisfaction. Une déception car je n'ai pas lutté à mon niveau à cause de la fatigue générée par la perte de poids que je n'ai pas forcément très bien gérée, si bien que je n'ai pas réussi à déployer ma lutte habituelle. J'ai manqué de tonicité et d'activité. A moi d'être plus professionnel en ce qui concerne le poids et, peut-être, de ne pas lutter en -65 kg à tous les tournois.

Ce podium est aussi une satisfaction car je ne suis pas revenu bredouille même si le titre était dans mes cordes. Dès le début du tournoi, j'ai senti que je n'étais pas à mon niveau et cela m'a impacté psychologiquement. Si bien que je l'ai joué tactique. De manière générale, il faut que j'arrive à être plus offensif et que je peaufine certaines positions en attaque afin d'être plus efficace. A moi d'être un peu plus entreprenant et de ne pas toujours chercher à contrer. »

U23 : Des Mondiaux à oublier



Les championnats planétaires, qui se sont déroulés, en Albanie, du 21 au 31 octobre, se sont soldés par un zéro pointé, seul Yanis Guendez terminant cinquième. Dommage car il y avait assurément le potentiel pour faire mieux.



Gagik Snjoyan est passé à côté

En **lutte gréco-romaine**, Yanis Guendez (-67 kg) peut, une nouvelle fois, nourrir beaucoup de regrets après une énième défaite en petite finale, cette fois devant le Russe Daniil Agaev. Une erreur au sol suivie d'un contre alors que c'est lui qui attaquait ont douché ses espoirs de podium.

Dominé au sol à cause de mauvais placements et d'une défense trop perméable, Gagik Snjoyan (-72 kg) a, lui, été battu prématurément par le Kirghiz Adilkhan Nurlanbekov. « Il est passé à côté car il avait le potentiel pour être médaillé », regrette l'entraîneur national, Christophe Guénot. Même constat pour Vladimeri

Gagik Snjoyan a été dominé au sol à cause de mauvais placements et d'une défense trop perméable..

Karchaidze (87 kg) qui a cédé, en huitième de finale, devant le Chinois Kun Huang, lequel a profité des fautes du Tricolore.

« La descente aux enfers » de Rakhim Magamadov

Avec aucun podium ni même de classé en **lutte libre**, le bilan des Tricolores est forcément « très frustrant au regard du potentiel de l'équipe », estime l'entraîneur national, Didier Pais. De fait, les prestations de ses ouailles n'ont pas été à la hauteur des espérances du staff ni des attendus d'un rendez-vous planétaire.

Après une très bonne entrée en matière devant le Kazakh Bekzat Yermekbay, Khamzat Arsamerzouev (-65 kg) s'est incliné de peu, dès les huitièmes de finale, face à l'Azéri Rashid Babazade. « Il ne s'est pas suffisamment lâché pour se



Rakhim Magamadov s'est totalement effondré devant le Japonais Yudai Takahashi.

mettre en sécurité, regrette l'entraîneur national. Il aurait dû s'engager davantage car il a les armes pour cela. »

De son côté, Rakhim Magamadov (-86 kg) s'est totalement effondré, dès les qualifications, en deuxième période, devant le Japonais Yudai Takahashi alors qu'il avait parfaitement débuté les hostilités. L'Asiatique a imposé une cadence très soutenue, ce qui a eu pour effet de dérégler la lutte du Français, lequel s'est mis à encaisser beaucoup de points.

« Cela été une descente aux enfers dans un laps de temps très court, si bien que Rakhim n'a plus été en capacité de répondre », résume Didier Pais. Enfin, Adlan Viskhanov (-92 kg) a cédé, en quart de finale, devant le Turc Fatih Altunbas, un adversaire censé, sur le papier, lui être d'un niveau inférieur. « Il est passé complètement à côté de son match, remarque l'entraîneur national. Il manque de constance. Il peut battre des gars très forts et perdre contre des lutteurs moyens. » Et c'est la deuxième option qui s'est vérifiée...

« Iris Thiébaux reste trop perméable défensivement »



Iris Thiébaux reste trop perméable défensivement.

En **lutte féminine**, ce rendez-vous planétaire n'a guère été fructueux. Défaite d'emblée par la Russe Anastasiia Kozlova,

Céleste Sion (-57 kg) a été en proie au stress inhérent à un rendez-vous planétaire, sachant que c'est sa première année en U23. « Elle a du mal à gérer ses émotions et à imposer son style avec ses contrôles au risque de donner des points en étant trop attentiste. C'est dommage car elle possède de grandes qualités athlétiques et de très bons contrôles, assure l'entraîneur national, Grégory Ferreira. A Céleste de les imposer pour se créer des ouvertures et user ses

adversaires pour pouvoir ensuite attaquer. Avec elle, c'est encore un peu un tout ou rien selon qu'elle est dans un bon jour ou pas. »

En -62 kg, Iris Thiébaux a, elle aussi, été sortie d'entrée par la Mongole Khongorluz Boldsaikhan dont le style à base d'attaques récurrentes au niveau des chevilles, sans forcément chercher à contrôler le haut du corps, ne lui convient guère. « C'est, au demeurant, là un axe de travail car Iris reste trop

perméable défensivement face à des lutteuses qui ne viennent pas s'accrocher au niveau du buste et qui attaquent en permanence dans les chevilles, suggère Grégory Ferreira. Dans ce match, on a vu une belle réaction de sa part, en début de deuxième mi-temps, mais elle a directement redonné des points derrière. En outre, cela a été un combat compliqué dans la gestion de la distance. » ■ **Alexandre Terrini**

Les résultats

Lutte gréco-romaine

Qualifications :

-67 kg : Diego Chkhikvadze (Géo) bat Yanis Guendez (Fra) par grande supériorité.

-72 kg : Gagik Snjoyan (Fra) bat Aakash Punia (Ind) aux points (8-3).

-87 kg : Vladimeri Karchaidze (Fra) bat Alexander Johansson (Suè) par grande supériorité (10-1)

Repêchages :

-67 kg : Yanis Guendez (Fra) bat Alexandr Gurali (Mda) aux points (12-6).

-67 kg : Yanis Guendez (Fra) bat Sahak Hovhannisyanyan (Arm) aux points (3-2).

Huitièmes de finale :

-72 kg : Gagik Snjoyan (Fra) bat Krisztofer Klanyi (Hon) aux points (4-1).

-87 kg : Kun Huang (Chi)

bat Vladimeri Karchaidze (Fra) aux points (5-0).

Quart de finale :

67 kg : Adilkhan Nurlanbekov (Kgz) bat Gagik Snjoyan (Fra) aux points (7-1).

Finale pour la troisième place :

-67 kg : Daniial Agaev (Rus) bat Yanis Guendez (Fra) aux points (2-1).

Lutte libre

Qualifications :

-65 kg : Khamzat Arsamerzouev (Fra) bat Bekzat Yermekbay (Kaz) par grande supériorité.

-86 kg : Yudai Takahashi (Jap) bat Rakhim Magamadov (Fra) aux points (8-6).

Huitièmes de finale :

-65 kg : Rashid Babazade (Aze) bat Khamzat Arsamerzouev (Fra) aux points (2-1).

-92 kg : Adlan Viskhanov (Fra) bat Junpeng Zhou (Chn) aux points (13-7).

Quart de finale :

-92 kg : Fatih Altunbas (Tur) bat Adlan Viskhanov (Fra) aux points (7-2).

Lutte féminine

Qualifications :

-57 kg : Anastasiia Kozlova (Rus) bat Céleste Sion (Fra) aux points 4-0.

-62 kg : Khongorluz Boldsaikhan (Mgl) bat Iris Thiébaux par grande supériorité.

Lutter

pour mieux se connaître

Véritable globe-trotter dans l'âme, notamment entraîneur du collectif national féminin U15, David Muller s'attache à inculper à ses ouailles la curiosité pour leurs contemporains d'où qu'ils soient.



David Muller, entraîneur des Mèmpapeurs, à Sausheim, dans le Haut-Rhin..

En avril 2024, celui qui est avant tout entraîneur des Mèmpapeurs, à Sausheim, dans le Haut-Rhin, a emmené, pendant treize jours, deux espoirs de son club, âgés de 8 et 10 ans, à Columbus, dans l'Ohio. Ils ont été logés dans la famille de l'entraîneur

de lutte de la célèbre université, laquelle comporte une section de lutte de haut niveau. Ce dernier étant également précepteur à domicile, ils ont pu se familiariser avec la langue de Shakespeare. Ils n'ont pas non plus négligé les tapis puisqu'outre trois séances quotidiennes, ils ont été alignés, en libre et en gréco, à deux

tournois régionaux scolaires. Sachant qu'un troisième style a cours outre-Atlantique : le folkstyle avec un casque pour protéger les oreilles et qui requiert de davantage maîtriser l'adversaire au sol pour marquer des points.

“

Un voyage de quinze jours vaut six mois d'études en classe

David Muller est coutumier de la chose car cela fait maintenant une décennie qu'il organise ce type de périple, ouverts aux petits et grands, du primaire jusqu'au lycée, et qui allient, dixit, « *pratique de notre discipline, découverte*



« La famille de la lutte est, à mes yeux, une notion essentielle. ».

culturelle et, plus largement, du monde ». « C'est, à chaque fois, une aventure humaine, merveilleuse et émouvante, insiste-t-il. La famille de la lutte, wrestling family en anglais, est, à mes yeux, une notion essentielle. » Cet ancien lutteur, qui a longtemps évolué dans le championnat allemand voisin, s'est forgé, au fil des ans, un réseau d'amis aux quatre coins de la Planète dans la mesure où les équipes de Bundesliga ont l'habitude d'enrôler, dans leurs rangs, de nombreux étrangers. Le plus souvent, ses ex-frères d'armes le reçoivent gratuitement, lui et ses élèves, y compris dans des familles d'accueil et réciproquement quand ses hôtes viennent dans l'Hexagone. Si bien qu'en règle générale, seuls le transport et quelques menus cadeaux sont à acquitter. Idem avec ses relations nouées au fil d'un tour du Globe baptisé Wrestling

around the World.

En partie subventionné par la Fédération internationale (UWW) et ponctué d'allers-retours dans l'Hexagone, celui-ci s'est déroulé, à partir de 2013 et pendant quatre ans, avec une vingtaine d'adolescents et deux autres encadrants, en l'occurrence, l'ancien vice-Président de la FFLDA, François Lassuye, et Jean-Marc Paoli. Et ce, parce que le Comité international olympique (CIO) songeait alors fermement à retirer la lutte du programme des JO. Objectif de cette circumnavigation : démontrer que ce sport est universel et qu'il ne peut être jeté d'un coup d'un seul aux oubliettes. Au total, au cours de ce quadriennat qui restera gravé dans leur mémoire, ces jeunes de toute la France, dont la scolarité était exemplaire et le niveau de lutte conséquent, ont été six mois à l'étranger et se sont rendus dans vingt-six pays,

de la Mongolie en passant par le Japon, le Canada, le Sénégal, l'Azerbaïdjan etc. Le tout au fil de séjours qui duraient de deux à trois semaines. Ils bénéficiaient alors d'un enseignement à distance. Tous ont eu le bac et ont respecté la charte de bonne conduite que leurs parents devaient signer avant chaque départ.



La démarche se veut pédagogique

Sur le plan comptable, les familles ont largement contribué au financement, notamment en montant des dossiers pour obtenir une aide de leur collectivité locale. Les enfants ont, eux aussi, été mobilisés. Ils étaient, en effet, dans l'obligation de s'investir en mettant la main à



la pâte de différentes manières : vente de billets de tombola, marchés aux puces, petits boulots durant les vacances d'été ou d'hiver comme faire les emballages de cadeaux dans les magasins au moment de Noël etc. « *C'est une condition sine qua non pour intégrer ce genre de projet. La démarche se veut pédagogique. C'est un moyen de leur faire comprendre que l'on n'a rien sans rien et que l'argent ne tombe pas du ciel. Un voyage de quinze jours vaut six mois d'études en classe en termes d'acquis et d'apprentissages. Idem en ce qui concerne la progression en lutte* », justifie David Muller. A la clef, des souvenirs inoubliables comme lorsque les Français ont eu le suprême honneur, en 2017, de manger et dormir chez l'icône nippone de la lutte féminine, Saori Yoshida, triple championne olympique.



Il s'agit de démontrer que la lutte est universelle.

Rebelote, en 2020 et pendant quatre ans, sur le même principe. Là, Wrestling around the World a consisté, en partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), à accompagner, à tour de rôle, une soixantaine de jeunes, adeptes de diverses disciplines

dont un tiers de lutteurs, dans quarante-trois villes qui ont été les hôtes, depuis 1896, des JO d'été et d'hiver. En toile de fond, un thème de réflexion majeur : l'héritage que les Jeux ont laissé çà et là. Sur place, la délégation a visité les installations qui ont servi durant les JO, assisté à des conférences et rencontré des membres des comités nationaux olympiques. Le tout a débouché sur le tournage et le montage d'un film qui sera bientôt accessible aux établissements scolaires, publics comme privés, via l'UNSS, afin que les enseignants s'en servent comme support pédagogique. Par ailleurs, les participants vont régulièrement témoigner dans les écoles, collèges et lycées alentours. Preuve qu'en lutte aussi, on cultive le goût des Autres par-delà les frontières.

■ **Alexandre Terrini**



En lutte aussi, on cultive le goût des Autres par-delà les frontières.

Ibrahim Ghanem :

« Cela fait plaisir d'entrer dans l'Histoire »

Le Français (-72 kg) n'en finit pas d'enrichir son palmarès. Après une place de vice-champion du monde, il a été sacré champion d'Europe. Chapeau bas.



Premier champion d'Europe français, en gréco-romaine, depuis trente ans...

Votre médaille d'argent, remportée aux Mondiaux de Tirana, en octobre, est-elle une consolation suite à votre non-qualification pour les JO de Paris ?

Oui, bien sûr. Une médaille mondiale, c'est quand même un bon résultat. Disons que c'était le minimum. J'avais beaucoup travaillé avec le staff en vue de cette échéance. C'est dommage que je n'aie pas réussi à conserver mon titre.

Avez-vous eu du mal à vous remettre de la déception de ne pas être allé aux Jeux ?

Non. J'ai rapidement enchaîné pour passer à autre chose et me projeter sur d'autres objectifs. Je me suis entraîné de manière pluriquotidienne à l'Insep et j'ai fait des stages.

Avez-vous eu envie d'arrêter la lutte ?

Non, jamais. C'est la vie... Quand vous perdez une bataille,

vous vous relevez tout de suite et vous repartez au combat. C'est comme ça.

“

Quand vous perdez une bataille, vous vous relevez

Dans quel état psychologique avez-vous abordé les Mondiaux ? Aviez-vous une certaine pression ?

Non, ça allait. Je n'avais pas de pression particulière. Je connaissais mon niveau et je savais que si j'avais échoué lors des qualifications olympiques, c'était avant tout parce que je n'étais pas dans ma catégorie de poids. En plus, j'étais tenant du titre et j'avais suivi la même préparation avec un programme comparable.

Votre finale a été faussée par un incident logistique¹...

Oui. Je suis arrivé douze minutes avant le combat. J'ai juste eu le



« Cela fait plaisir d'entrer dans l'Histoire. ».

temps d'enfiler mes chaussures et ma combinaison. En outre, j'ai eu à peine dix minutes pour m'échauffer. Et je n'avais pas ma veste dans la salle, si bien que j'avais froid... Mon adversaire était l'Azéri Ulvi Organizade qui m'avait battu de justesse aux championnats d'Europe 2023. Autant dire qu'il était prenable d'autant qu'auparavant, j'avais dominé des lutteurs plus forts que lui comme l'Iranien naturalisé serbe Ali Arsalan, en demi-finale. Toujours est-il que cela a donné un match bizarre, en finale, alors que jusque-là, j'avais eu de très bonnes sensations tout au long du tournoi.

“

J'ai le sentiment d'être champion d'Europe à part entière

Et, en avril, vous êtes monté sur la plus haute marche du podium continental, en Slovaquie...

C'est une très grande joie. C'est quelque chose d'incroyable. Cela faisait trente ans que la France n'avait pas remporté un titre continental en gréco-romaine. Le dernier vainqueur français était Ghani Yalouz, en 1995. Cela fait plaisir d'entrer dans l'Histoire. C'est une fierté pour moi, pour

ma famille, pour mes amis, pour tous ceux qui me soutiennent. Je m'étais très bien entraîné pendant les quatre mois qui ont précédé le tournoi. Dans ma tête, j'étais sûr et certain de remporter une médaille. Je n'étais pas stressé. J'y suis allé avant tout pour le plaisir. Et je me suis senti bien tout au long de la compétition hormis l'incident en finale.

En effet, ironie du sort, vous avez de nouveau été victime d'un incident lors d'une finale tronquée, en l'occurrence, d'une erreur d'arbitrage en votre défaveur...

Oui. Cela a été un peu n'importe quoi. Je gagnais sans discussion jusqu'à ce que qu'il y ait une erreur d'affichage du score en faveur du Hongrois Levente Levai, à la table de marque. Je l'ai signalé à l'arbitre qui a refusé de m'écouter. Je ne comprenais pas pourquoi. On a discuté plusieurs minutes sur le tapis et il m'a mis un carton jaune. Je me



« Les officiels ont fichu en l'air et gâché mon moment. »

suis dit que s'il me mettait ensuite un carton rouge, le tournoi serait fini pour moi. J'ai donc poursuivi le combat et c'est le Hongrois qui a été désigné vainqueur. Puis, les officiels ont décidé qu'il y aurait deux champions d'Europe...

On suppose que vous êtes déçu...

Oui car c'est injuste. Ils ont fichu en l'air et gâché ce moment. Je n'ai pas pu courir avec le drapeau, chanter la Marseillaise etc. Ce n'est pas tous les jours que l'on peut faire ça... En ce qui me concerne, j'ai le sentiment d'être champion d'Europe à part entière. C'est le Hongrois qui ne l'est pas. Toujours est-il que j'ai vraiment bien démarré cette nouvelle olympiade.



Peut-être que je descendrai en -67 kg à partir de 2027

Si la catégorie des -72 kg n'est toujours pas olympique dans trois ans, que comptez-vous faire dans l'optique de vous qualifier pour les Jeux de Los Angeles ?

Déjà, il est question que les catégories olympiques soient modifiées. Si ce n'est pas le cas, peut-être que je descendrai en -67 kg à partir de 2027, pour les TQO. Je ne pense pas que



« J'aimerais bénéficier d'une Convention d'insertion professionnelle (CIP) avec une grande entreprise. ».

je remonterai en -77 kg car c'est vraiment trop lourd pour moi. Il faut que j'en parle avec les coachs mais aussi que je voie avec le staff médical et les nutritionnistes. Je ferai des tests pour savoir si je peux être en forme en -67 kg. En revanche, je devrais rester en -72 kg en 2025 et en 2026.

Pensiez-vous avoir le potentiel pour arriver jusque-là quand vous êtes venu en France ?

Bien sûr. J'ai toujours cru en moi et travaillé. En fait, j'avais déjà ce niveau quand je suis arrivé en France. J'avais été troisième mondial en juniors et septième aux Mondiaux seniors.

Jusqu'à quand ambitionnez-vous de continuer la lutte au plus haut niveau ?

Au moins jusqu'en 2029. Mais, pour cela, j'ai aussi besoin que

l'on m'aide financièrement. Aujourd'hui, la Fédération me verse une aide personnalisée de 8 000 euros par an et c'est vraiment dur de vivre avec cette somme. C'est pour cela que j'aimerais bénéficier d'une Convention d'insertion professionnelle (CIP) avec une grande entreprise afin de sécuriser ma situation et de préparer ma reconversion. ■ **A.T.**

¹ L'Albanie était, ce jour-là, en proie à une grève générale. Or, précise la FF Lutte, « bien que la grève ait été connue des organisateurs, l'information devait être communiquée lors de la pesée aux encadrants. Malheureusement, aucune information spécifique n'a été transmise aux coachs de la délégation française présents (pour) permettre une adaptation des horaires ».

Tatiana Debien :

« J'ai envie d'aller au bout de l'aventure »

Troisième, en -55 kg, à trente-trois printemps, des derniers Mondiaux à Tirana, puis vice-championne d'Europe, à Bratislava, la sociétaire de l'Olympia lutte Schiltigheim continue de se bonifier et se voit volontiers poursuivre jusqu'aux JO de Los Angeles.



« Prétendre évoluer à haut niveau après trente ans et une inactivité aussi longue n'a rien d'évident. »

Quelle analyse faites-vous de cette première médaille mondiale ?

Je dirais que c'est un soulagement car cela fait un petit moment que je participe à des championnats internationaux. Par le passé, j'avais déjà décroché des médailles et gagné des tournois importants mais les médailles dans les grands championnats n'ont commencé à arriver qu'en seniors, au cours de

la précédente olympiade, c'est-à-dire après mes trente ans. Cette troisième place vient confirmer celle que j'avais remportée aux Jeux méditerranéens, en 2022, à Oran, et aux championnats d'Europe, en 2023, à Zagreb. Cela prouve que j'ai vraiment le niveau international en seniors. Je ressens aussi un petit sentiment de fierté car la dernière médaille mondiale féminine décrochée

par une Française dans une petite catégorie remonte à il y a quatorze ans, avec Anna Gomis. Sachant que, depuis, la lutte a beaucoup évolué et qu'il y a bien plus de pays présents sur la scène internationale. Certes, les filles qui s'étaient qualifiées pour les Jeux de Paris ne pouvaient pas participer à ces Mondiaux. Cependant, ceux-ci étaient très relevés d'autant qu'en -55 kg, il y avait des lutteuses qui évoluent habituellement en -53 kg et en -57 kg qui sont des catégories olympiques.

Comment expliquez-vous votre avènement tardif ?

J'ai eu une période d'absence d'un an et demi, au moment des Jeux de Tokyo, car je suis devenue mère. J'ai repris l'entraînement en octobre 2021. Prétendre évoluer à haut niveau après trente ans et une inactivité aussi longue n'avait rien d'évident. Je repense à ces moments où je venais d'accoucher

et où j'allais mon enfant. J'ai alors pris le temps d'étudier le projet du nouveau staff, composé de gens que je connaissais déjà car ils avaient auparavant été athlètes avec moi. Il était très ambitieux et pointu avec des éléments très construits. Cela m'a donné confiance. J'ai donc fait le choix de repartir en dépit de tous les sacrifices que cela impliquait, notamment sur le plan familial. C'est tout ce qui a été mis en place par l'encadrement qui m'a permis de performer. Par exemple, l'accompagnement en matière de diététique et de nutrition avec Valentin Lacroix, à l'Insep, qui a mis au point des protocoles de perte de poids intelligents, sans perte d'énergie ni que le corps ne soit impacté. Idem en ce qui concerne la lutte proprement dit, en termes techniques et tactiques. Là, les méthodes d'entraînement ont évolué et la préparation physique a été peaufinée sous l'égide de Mathias Ricard. En effet, le modèle de performance requis à l'international pour monter sur le podium demande d'être à la fois physique et solide mais aussi d'avoir deux ou trois techniques fortes que l'on maîtrise parfaitement tout en sachant défendre. En revanche, le fait d'être une technicienne pure et dure n'est pas forcément prépondérant. C'est pour cela qu'en ce qui me concerne, j'ai beaucoup plus travaillé le cardio et le physique. Pour chaque fille que j'affronte, j'ai un game plan en fonction de mes points forts et faibles mais également de ceux



« J'ai encore toutes les cartes en main pour performer. ».

de l'adversaire. Et puis, le data joue aussi un rôle important, en particulier l'application Athlète 360 qui collecte les données des sportifs, que ce soient les vidéos de nos combats, les informations personnelles (temps et qualité de sommeil etc.) ou les profils des adversaires (quand elles marquent le plus ou ont tendance à encaisser de points dans un match etc.). Cela contribue à affiner mon game plan face à chacune d'elles. Cela m'a ainsi aidé à gagner ma finale pour la troisième place aux Mondiaux.

“

J'ai une très bonne situation personnelle et professionnelle. Je suis une personne accomplie

Vous êtes professeur des écoles mais vous avez la possibilité de vous entraîner à temps plein...

Oui, j'ai un emploi réservé. Je suis, en quelque sorte, détachée de mes fonctions. Je bénéficie de ce statut qui est renouvelable chaque année scolaire en fonction du projet et du niveau de l'athlète. Je touche tous les mois mon salaire qui m'est versé par l'Éducation nationale.

Visez-vous les Jeux de Los Angeles ?

Oui, c'est mon projet car lors des qualifications pour les Jeux de Paris, je ne suis pas passée loin et je me suis inclinée devant des filles qui ont ensuite décroché leur billet pour les Jeux. J'ai encore toute les cartes en main pour performer. La dernière olympiade a été beaucoup trop courte. Elle a été une course contre la montre en raison du report d'un an des Jeux de Tokyo. En 2015, je me suis blessée au genou alors que j'étais numéro six mondiale. Puis, en 2020, j'ai pris la décision de

devenir maman et de ne pas disputer les qualifications pour les Jeux. A présent, j'ai envie d'aller au bout de l'aventure d'autant qu'à mon sens nous avons actuellement le meilleur des staffs que nous n'avons jamais eu depuis Gérard Santoro qui a entraîné les seules médaillées olympiques aux JO de 2004. Cela me donne l'espoir de réussir à aller aux Jeux, en 2028. Sachant qu'aujourd'hui, j'ai une très bonne situation personnelle et professionnelle. Je suis une personne accomplie et cela me donne envie de continuer à lutter pour disputer les Jeux.

“

J'aurais dû être championne d'Europe

Aussi cruelle soit-elle, votre défaite, en finale des championnats d'Europe, à Bratislava, début avril, est de bon augure...

C'est avant tout une grosse déception et une grande frustration car jusque-là, j'avais effectué un parcours sans faute en éliminant des filles médaillées mondiales et qui ont participé aux JO de Paris. J'ai été propre sur le tapis même si j'ai eu le sentiment d'être un peu laborieuse. En outre, j'ai très bien débuté la finale, contre la Russe Ekaterina Verbina, en menant 5-0. Puis, il y a eu cette dernière action où j'ai laissé l'ultime point à mon adversaire, ce qui m'a coûté



« Un travail d'équipe qui impose d'être en cohérence avec ce qui est fait à l'entraînement. »

la victoire et le titre. En plus, je me suis blessée au genou... Ce résultat est très difficile à avaler même s'il vient confirmer ma place de numéro une mondiale. Aujourd'hui, je ressens une forme d'assurance car je sais que je suis prête, notamment physiquement, en terme de cardio, pour user les filles en face.

Qu'est-ce qu'il vous a manqué pour aller au bout ?

J'ai commis quelques erreurs sur le plan tactique, dans la gestion de mon match, qui m'ont coûté cher alors que c'est une adversaire que j'avais battue deux mois auparavant. Au début du match, j'avais une stratégie claire et précise que nous avions mise au point avec le staff et qui fonctionnait super bien... En outre, avant cette dernière action, j'avais cédé des points que je n'aurais pas dû. Mais cela reste une grande expérience, malheureusement pour moi, dans le mauvais sens du terme car je visais le titre continental. Ce n'était pas voir trop grand dans la mesure où l'or était largement à ma portée. J'aurais dû être championne d'Europe.

Ressentez-vous un certain stress à l'idée de vous savoir désormais attendue...

Je ressens un petit stress positif avant chaque compétition mais pas celui de devoir confirmer ni conserver ma place dans la hiérarchie. Avec le staff, nous sommes conscients, depuis un bon moment, que je fais partie des meilleures. J'ai raté la qualification olympique de très peu. Dans ma catégorie, il y a beaucoup de filles au top niveau et contre lesquelles cela se joue d'un rien d'une compétition à l'autre. J'ai une énorme envie d'aller encore plus loin. Pour cela, il faut que je continue de travailler comme je le fais tout en prenant en compte les expériences négatives que j'ai pu vivre lors de certains matchs. Il faut maintenir le cap car nous sommes sur le bon chemin. Je sais que, dans mon coin, j'ai des gens compétents et de confiance. C'est un travail d'équipe qui impose d'être en cohérence avec ce qui est fait à l'entraînement. ■ **A.T.**

Nous avons transformé les mots en actes

Lise Legrand et Jean-Carl Fossati ont eu le bon goût de jouer collectif et de former un ticket gagnant pour diriger la FFLDA. Une démarche à la fois sincère et pragmatique dont la Fédération a grandement besoin à l'heure où elle est confrontée à certains soubresauts, en particulier sonnants et trébuchants.

Il convient, en préambule, de rappeler que vous formez un véritable binôme désireux de travailler ensemble et non pas une association forcée de circonstance...

Lise Legrand : Effectivement. Il est le fruit d'une mûre réflexion commune. On oppose souvent l'argument de la nécessité d'aller de l'avant. La plupart du temps, cela reste des mots et pas vraiment des actes. Cette fois, nous avons transformé les mots en actes. Avec Jean-Carl, nous avons discuté en amont de l'élection, à la fois pour nous positionner l'un et l'autre en tant que candidats mais aussi sur l'opportunité de constituer une liste commune. Nous avons

également pris conscience que nous sommes véritablement complémentaires et que nos programmes respectifs nous permettraient de nous rejoindre. Nous avons rapidement été convaincus de notre capacité de travailler ensemble. En somme, toutes les conditions étaient réunies pour unir nos forces.

Jean-Carl Fossati : Nos profils sont effectivement très complémentaires même si nos caractères sont différents, ce qui est, là encore, un atout. Nous apprenons à nous faire confiance et c'est extrêmement appréciable. Nous ne sommes pas toujours d'accord mais nous trouvons, à chaque fois, un compromis, une voie médiane constructive

qui n'est pas une concession de l'un ou de l'autre. Il n'y a pas de blocage entre nous et c'est cela qu'il faut avant tout noter. Lise souhaite placer ce mandat sous le signe de la transparence et de la communication de nos décisions. C'est ce qui guide son action à la tête de la Fédération. Il faut aussi savoir que durant la campagne, les acteurs de terrain ont très vite exprimé leur souhait d'unir les forces et qu'il n'y ait pas deux listes rivales. Au vu du contexte, la Fédération ne pouvait d'ailleurs pas se permettre une lutte fratricide. Il fallait faire preuve de sagesse. Enfin, Lise comme moi avons envie de faire œuvre de modernité et de donner cette image-là de la lutte. Pour



« On peut qualifier la situation de dégradée, voire de critique. »

toutes ces raisons, cette mixité, qui est une première au sommet d'une fédération olympique, est à saluer.

La mandature qui débute s'inscrit-elle dans la continuité ou dans la rupture avec la précédente ?

Jean-Carl Fossati : Dans la continuité pour ce qui est des bonnes choses, par exemple, en matière de développement, et dans la rupture pour ce qui est des mauvaises comme la nécessité d'un plus grand contrôle budgétaire et de remettre la Fédération sur de bons rails sur le plan financier.

Justement, parlons de ce qui fâche : où on est-on sur le plan comptable ?

Lise Legrand : À ce jour, la situation n'est pas encore stabilisée. Disons que l'on peut la qualifier de dégradée, voire de critique.



À travers la déclaration d'honorabilité, ce sont nos pratiquants et pratiquantes que nous protégeons

Comment en est-on arrivé là ?

Lise Legrand : Encore une fois, nous sommes encore en train d'identifier toutes les dettes et ce qui n'a pas été acquitté par la Fédération. Ce n'est que dans un second temps que nous pourrons analyser le pourquoi du comment et comprendre où et pour quelles raisons cela a péché. Pour le reste, nous avons quelques idées sur l'absence de ligne directrice budgétaire : il n'y avait pas de

pilote dans l'avion. En revanche, je ne pense pas que l'ancienne gouvernance ait fait les choses sciemment et ait délibérément creusé le déficit. Elle a plutôt utilisé l'argent sans avoir de visibilité.

Jean-Carl Fossati :

Effectivement, il y a eu un manque de structuration dans le contrôle de gestion. Certaines erreurs n'ont pas été identifiées. Mais j'insiste sur le fait qu'il n'y a pas eu d'enrichissement personnel. On est dans la mauvaise gestion et non dans la malversation.

L'ampleur du déficit a-t-il fait encourir à la Fédération la menace d'un retrait de l'agrément ministériel ?

Lise Legrand : Non car l'agrément n'est pas lié à la situation financière de la FFLDA. Ce qui faisait défaut, c'est le nombre insuffisant de déclarations d'honorabilité des encadrants, dirigeants et bénévoles en lien avec le plan de lutte contre les Violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le sport, lequel n'a pas non plus été suffisamment déployé par la Fédération. En effet, l'enjeu, comme pour n'importe quel plan, est que les territoires se l'approprient afin qu'ils en soient véritablement les acteurs.

Ces derniers font-ils preuve de mauvaise volonté ?

Lise Legrand : Honnêtement, non. Je ne cesse de rappeler qu'à travers la déclaration d'honorabilité, ce sont nos



« Il est essentiel de lever les freins à l'emploi afin de consolider la professionnalisation. »

pratiquants et pratiquantes que nous protégeons. C'est cet élément-là qu'il convient de prendre prioritairement en considération et non pas le risque d'une perte éventuelle de l'agrément ministériel. Nous avons donc mis l'accent sur ce point en incitant les comités régionaux à sensibiliser les clubs et à rappeler à chacun ses devoirs en la matière, ce que le ministère a apprécié. De notre côté, nous nous sommes efforcé d'identifier, via la base de données fédérale, les clubs qui n'avaient pas rempli leurs obligations. Si bien que plus de mille déclarations ont été adressées au ministère depuis le début de l'année. Nous sommes sur la bonne voie pour obtenir le renouvellement de l'agrément ministériel mais rien n'est encore fait.

Jean-Carl Fossati : L'objectif n'est pas d'être coercitif ni d'imposer des sanctions aux contrevenants. Nous voulons nous inscrire dans une démarche

qui soit plus positive, en particulier en veillant à ce que les comités et les clubs vérifient que toutes les informations demandées en matière d'honorabilité figurent bien dans la déclaration. Par ailleurs, nous envisageons de modifier notre système de licence et de mettre un terme à la licence unique au profit de licences par catégorie (dirigeants, officiels, entraîneurs, pratiquants etc.).



Il convient de parler de valorisation des principes de la laïcité et de neutralité ainsi que de respect des valeurs de la République

Autre enjeu, la lutte contre l'intégrisme, laquelle a conduit à la nomination de deux référents nationaux en les personnes de Rachid Azizi et de Nassime Sahridj...

Lise Legrand : À mon sens, il convient davantage de parler de valorisation des principes de la laïcité et de neutralité ainsi que de respect des valeurs de la République dans la mesure où nous prônons le vivre ensemble. Nous sommes en train de travailler sur un plan d'actions relatif à ces sujets que nous prenons à bras-le-corps pour répondre comme il se doit à la commande publique.

Jean-Carl Fossati : Par ailleurs, nous sommes en train d'élaborer, avec le Conseil régional Île-de-France et son vice-Président chargé des Sports, de l'Héritage olympique et paralympique, de la Citoyenneté et des Loisirs, Patrick Karam, un plan destiné à promouvoir la laïcité.

Votre programme d'action, pour les quatre ans à venir, comprend sept axes principaux. Le premier a trait à la professionnalisation et à la formation. Que proposez-vous pour structurer davantage les disciplines de la FFLDA au service des licenciés ?

Lise Legrand : Les deux priorités indissociables sont l'emploi et la formation. Ce sont les bases pour développer et structurer nos disciplines. Nous souhaitons engager des actions de formation visant l'ensemble de nos dirigeants bénévoles



« Il est impératif de créer de nouveaux clubs afin de mieux mailler le territoire. »

(administrateurs de comités et de clubs, entraîneurs, arbitres et cadres techniques) afin de favoriser une montée en compétences sur toute la durée du mandat. Pour ce faire, nous allons consacrer notre énergie et investir dans la construction d'un outil opérationnel qui se traduira par la structuration d'un organisme de formation certifié Qualiopi, doté d'un catalogue de formations fédérales et professionnalisantes reconnues par le Référentiel national de la certification professionnelle. Il sera d'ailleurs complémentaire de l'organisme de formation porté par le comité régional d'Occitanie.

Jean-Carl Fossati : Il est essentiel de lever les freins à l'emploi afin de consolider la professionnalisation. Pour

cela, nous avons l'intention d'augmenter le nombre de personnes qui suivent des formations.



Notre slogan est que la lutte est le meilleur des sports pour débiter le sport

Comment associer au mieux les territoires à la politique fédérale ?

Jean-Carl Fossati : Nous avons l'intention de flécher le Projet sportif fédéral (PSF), autrement dit, les sommes versées aux comités

et aux clubs, sur le déploiement du projet fédéral. Par ailleurs, il est question de conventionner avec eux pour sécuriser certains emplois sur le terrain, via un fonds dédié. En revanche, à ce jour, il n'est pas prévu de signer, de manière systématique, une convention d'objectifs avec chaque comité régional.

Quels sont les autres leviers que vous souhaitez activer pour accélérer cette structuration ?

Jean-Carl Fossati : Depuis plusieurs années, la lutte est l'objet d'une attractivité croissante. Elle se traduit par un nombre de licenciés supplémentaires. Pour franchir une nouvelle étape, il est impératif de créer de nouveaux clubs, autrement dit, d'autres lieux de pratique afin de mieux mailler le

territoire. En effet, aujourd'hui, il y a encore de nombreux trous dans la raquette. On en revient, là encore, à la nécessité de mettre l'accent sur la formation, la professionnalisation et la transmission.

Que faire pour valoriser davantage les atouts de l'activité lutte aux yeux des jeunes et de leurs parents ?

Lise Legrand : Ce sont les acteurs de terrain qui sont nos meilleurs ambassadeurs. Nous avons également l'intention d'identifier d'anciens champions et entraîneurs qui ne sont pas investis auprès de la Fédération pour les convaincre de franchir le pas, par exemple, en ouvrant un club. Plus nous aurons de personnes formées et plus nous serons en capacité de convaincre les collectivités locales que la lutte a vocation à faire partie intégrante de leur politique sportive.

Jean-Carl Fossati : Nous n'avons pas les moyens de lancer de vastes campagnes de communication nationales. Notre slogan est que la lutte est le meilleur des sports pour débiter le sport en raison de son aspect gymnique et de sa dimension non traumatique. Là encore, nous passons par les comités régionaux et départementaux en leur fournissant des éléments de langage et des supports de communication afin qu'ils relaient ce message.

Quid du haut niveau ? On a le sentiment que les médailles remportées par les jeunes lors

des grands championnats internationaux occultent la relative absence de résultats chez les seniors. En somme, que c'est un peu l'arbre qui cache la forêt. Partagez-vous ce constat ?

Lise Legrand : Si vous me disiez que nous n'avions pas de résultats chez les jeunes, je m'inquiérais vraiment et nous n'aurions pas l'ambition de gagner des médailles aux JO de Los Angeles, en 2028. Je ne pense donc pas que ce soit l'arbre qui cache la forêt même si, effectivement, l'enjeu de ce mandat est de transformer ce potentiel chez les jeunes en podiums olympiques et mondiaux. Il nous faut indéniablement passer un cap et que les seniors puissent performer sur le plan international. Il y a un constat que personne n'ignore : le fait que depuis trois olympiades, nous sommes à chaque fois revenus bredouilles des Jeux.



La lutte a besoin de s'occidentaliser et la France est le plus bel ambassadeur de cette occidentalisation

Comment s'y prendre pour changer la donne ?

Lise Legrand : En identifiant et en accompagnant de manière efficiente un groupe restreint de lutteurs et de lutteuses qui seront performants aux Jeux olympiques. Je qualifierais cette équipe de commando au regard des délais. Les Jeux, c'est demain ! La construction du nouveau Projet de performance fédéral (PPF) va aussi nous permettre de mettre à plat la filière de haut niveau mise en place par l'ancienne gouvernance.

Jean-Carl Fossati : Il faut que nous soyons capables de nous poser les bonnes questions et de nous remettre en cause en permanence pour faire mieux.

En matière de vie fédérale, vos maîtres mots sont la gouvernance partagée, la transparence et la modernisation. Concrètement, comment cela manifeste-t-il pour que la Fédération fonctionne mieux ?

Lise Legrand : Nous allons mettre en place des mesures structurelles afin d'améliorer les processus mais, pour l'instant, nous sommes encore totalement accaparés par l'état des lieux.

Jean-Carl Fossati : Encore une fois, l'urgence est la structuration, notamment du siège social, le tout dans un contexte de très forte contrainte budgétaire. Outre l'embauche de salariés quand nos finances le permettront, nous allons d'ores et déjà instaurer un meilleur suivi des personnes qui travaillent à la Fédération.

Enfin, vous souhaitez tous deux que la FFLDA pèse davantage à l'international...

Lise Legrand : Oui et, pour cela, il faut préparer les candidats à siéger au sein des instances internationales mais en choisissant les plus aptes et non pas en fonction de critères personnels. Il est évident que les actions que la Fédération réussira à mettre en place à l'échelon hexagonal, et cette gouvernance partagée en est un très bon exemple, ainsi que les bons résultats que nos athlètes obtiendront lui conféreront une crédibilité supplémentaire et légitimeront sa capacité à faire du lobbying à l'échelon international. Nous avons des cartes à jouer

en montrant que nous avons des choses à apporter. Il ne faut pas se cantonner un lobbying classique.

Jean-Carl Fossati : Il faut rappeler qu'au cours des derniers mandats, nous avons joué le jeu de l'international, ne serait-ce qu'en organisant les championnats du monde, en 2017, lesquels ont été, indépendamment du trou financier hérité, une véritable réussite sur le plan organisationnel au point de servir de mètre étalon à l'UWW pour les éditions suivantes. Nous avons également contribué à développer la beach wrestling et nous nous sommes investis au sein des diverses commissions

de la Fédération internationale (UWW), pour ne citer que ces exemples. Malgré cela, on se rend compte qu'il est extrêmement difficile d'exister et de peser au niveau international, sur le plan décisionnel. Il nous faut donc persévérer et nous montrer opiniâtres. Je suis persuadé que cela finira par payer car l'UWW est très attentive à ce que nous mettons en place et aux initiatives que nous prenons. À nous, aussi, d'être un peu plus politiques car c'est probablement un domaine dans lequel nous péchons. La lutte a besoin de s'occidentaliser et la France est le plus bel ambassadeur de cette occidentalisation. ■ **A.T.**



« Ce sont les acteurs de terrain qui sont nos meilleurs ambassadeurs. »

Rachid Azizi :

« Avant d'imposer, il faut expliquer »

Le nouveau référent national laïcité de la FFLDA présente les contours de l'action fédérale dans un domaine où les pouvoirs publics enjoignent les instances sportives d'agir plus que jamais avec célérité et fermeté.



« Le changement de direction à la tête de la Fédération a fait office d'accélérateur de particules. »

Quelle est la genèse du poste que vous occupez désormais ?

Cela fait déjà trois ans que je dispense, au niveau du comité régional d'Île-de-France,

des cours aux candidats qui passent le BF1 et le BF2. Mes interventions portent à la fois sur la laïcité, les valeurs de la République et les dispositions

légales auxquelles elles se rattachent, les discriminations et la prévention de la radicalisation. D'ailleurs, les stagiaires sont extrêmement demandeurs d'explications et de décryptage des textes. Ce besoin de pédagogie est d'autant plus prégnant, en particulier dans le cadre du plan d'actions mis en place par le Gouvernement. Celui-ci impose de sensibiliser, entre autres, les Fédérations sportives, leurs organes déconcentrés et les encadrants à ces sujets afin qu'ils soient en capacité de prévenir, repérer et traiter les comportements déviants, communautaristes et autres. Il est apparu pertinent d'étendre ce dispositif et, plus largement de se saisir de cette problématique à bras-le-corps, à l'échelle nationale. Le changement de direction à la

tête de la Fédération a impulsé cette évolution en faisant office, si je puis dire, d'accélérateur de particules.

Soit mais de quelle manière ?

Nous avons l'ambition d'aller beaucoup plus loin. J'ai élaboré un vade-mecum qui a été validé par la Fédération. Il s'agit, en quelque sorte, d'un *modus operandi* destiné à accompagner les organisateurs, les officiels, les bénévoles, les présidents de comité régional, voire départemental etc. pour permettre le respect de la laïcité dans le cadre des compétitions officielles. À cette fin, il impératif que tous soient en capacité d'intervenir quand un problème se présente mais également qu'ils sachent quoi faire exactement et qu'ils connaissent les obligations qui s'imposent à eux. C'est pourquoi nous allons instaurer des formations dédiées à leur intention. Et très honnêtement, tous sont demandeurs, ce qui est, à mes yeux, très encourageant.



Il en va de la pérennité de notre discipline

Qu'allez-vous également mettre en place ?

Nous allons formaliser des supports de communication, en particulier visuels mais pas



« Il n'est pas envisageable que chacun impose son interprétation ou sa vision des textes. »

uniquement, pour rappeler les obligations des uns et des autres. J'ai également déjà rédigé un texte assez court qui est une sorte de charte (*lire ci-après*). Elle est lue avant chaque compétition officielle. Elle rappelle aux athlètes et à leurs équipes les règles inhérentes au respect de la laïcité et aux valeurs de la République dans les enceintes sportives. En effet, il est essentiel d'impliquer tout le monde dans cette démarche car nous sommes tous sur le même bateau. Je suis intimement convaincu qu'il en va de la pérennité de notre discipline. Celle-ci tient au respect de la loi aussi dure soit-elle. « Dura lex sed lex » (« La loi est dure mais c'est loi »), comme dit l'adage. Il n'est pas envisageable que chacun impose son interprétation ou sa vision des textes, d'autant qu'en France, peu de gens mesurent correctement ce que

recouvre la laïcité, laquelle bannit le prosélytisme mais ne consiste pas, pour autant, à lutter contre la religion ni à interdire la pratique du culte. De même, tous les sujets, en particulier de géopolitique ou concernant les conflits internationaux, n'ont pas systématiquement à voir avec la laïcité. Sachant, en outre, que le principe de neutralité ne s'applique qu'aux personnes qui participent, à titre divers, à la compétition (athlètes, officiels etc.). Il concerne aussi bien l'interdiction du port des signes ostentatoires que de prier dans les vestiaires etc. Toujours est-il qu'avant d'imposer, il faut expliquer.

Que se passera-t-il pour les contrevenants ?

Si l'incident concerne un compétiteur ou une compétitrice qui porte un signe religieux ostentatoire, il ou elle sera

rappelé(e) à ses devoirs par les organisateurs ou le référent laïcité présent sur place, qu'il s'agisse de celui du club ou du comité régional. Si l'intéressé(e) refuse de se soumettre au règlement, il / elle est susceptible d'être disqualifié(e) et de faire l'objet d'un signalement pouvant déboucher sur des sanctions disciplinaires. Quant au trouble à l'ordre public, il ne concerne que le public qui, s'il impose son idéologie, par exemple, pendant une compétition, pourra être rappelé à son obligation de bien se comporter. Mais il convient de rappeler que l'obligation de neutralité ne concerne pas le public qui, lui, est libre de manifester ses convictions religieuses comme il le veut, sauf, justement, s'il trouble l'ordre public. Quant aux compétiteurs, ils sont soumis à la neutralité, au même titre que les agents publics, parce qu'ils représentent, par délégation de service, la Fédération et le ministère des Sports. Toujours est-il que le but est de ne pas laisser une situation délétère

se poursuivre quelle qu'elle soit. Sachant qu'en pareil cas, nous demanderons des comptes aux différents acteurs concernés pour déterminer comment on en est arrivé là. Néanmoins, j'insiste sur le fait que nous sommes avant tout dans un travail pédagogique sur le long terme afin que le fait religieux ne s'invite plus dans nos compétitions sportives. Nous ne sommes pas dans une démarche de conflit.



Être dans la pédagogie avec un objectif d'acculturation à la législation française

Pour le reste, quel est le contour de vos missions ?

En tant que référent national laïcité, je suis habilité à intervenir à l'échelon national. Par exemple,

à propos de situations qui me seront rapportées, à des fins de conseil ou autre, par les organisateurs, les dirigeants de club, les encadrants et les référents régionaux laïcité. Ces derniers seront, en effet, les interlocuteurs désignés, chargés, en particulier, de collecter les difficultés rencontrées au sein de leur région, de me les faire remonter au niveau fédéral afin que nous puissions les analyser et apporter des solutions dans les meilleurs délais. Je suis aussi là pour être un soutien technique à l'organisation et au bon déroulement des manifestations sportives. Enfin, j'assume également une mission de médiation et, je dirais, d'apaisement.

Y a-t-il aussi, aujourd'hui, des soupçons avérés de radicalisation religieuse dans certains clubs de la Fédération ?

A ce jour, il n'y a pas eu de remontée ni de signal en ce sens. En outre, si tel était le cas, ce serait plutôt les Services du renseignement territorial



« On n'est pas dans une problématique de radicalisation au sens propre du terme mais sur un enjeu culturel. »

qui en seraient avertis et qui procéderaient, alors, à des enquêtes pour confirmer ou infirmer les doutes. Et, pour le dire franchement, concernant la communauté tchétchène, on n'est pas là dans une problématique de radicalisation au sens propre du terme mais sur un enjeu culturel. Notre rôle est de faire comprendre que certaines pratiques s'opposent au principe républicain de neutralité. D'où, là encore, l'intérêt d'être dans la pédagogie avec un objectif d'acculturation à la législation française. D'ailleurs, j'insiste sur un point : jusqu'à présent, en Île-de-France, je n'ai jamais eu à faire face à une opposition frontale de la part d'athlètes ou d'encadrants qui s'estimeraient discriminés et stigmatisés par ce que nous mettons en place sur ces sujets.

En mars dernier, vous avez été auditionné par la mission parlementaire flash sur les dérives communautaristes et islamistes dans le sport. Créée par la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale, elle a pour finalité de faire un point sur la nature et le nombre estimé de ces dérives dans le domaine du sport aussi bien institué que loisir (*lire article ci-après*)...

Tout à fait. Il s'est agi de présenter les dispositifs que nous sommes en train de mettre en place à la FFLDA et d'expliquer que la Fédération a fait, si je puis dire, son

examen de conscience. Elle est désormais très impliquée sur ces sujets et entend s'engager plus largement pour résoudre ces problématiques. Objectivement, je n'ai pas ressenti d'animosité

à notre rencontre de la part des députés et j'ai trouvé que l'échange a été constructif.

■ **Alexandre Terrini**

Le texte prononcé avant chaque compétition

Chers participants, chers accompagnateurs, chers spectateurs,

Au nom de la Fédération française de lutte et disciplines associées, bienvenue à cet événement sportif (championnat de France de lutte, tournoi national ranking,...), un moment d'engagement, de dépassement de soi et de respect des valeurs sportives que nous portons fièrement.

Ce tournoi, organisé dans un cadre républicain, incarne les principes essentiels de fraternité, d'égalité et de respect de la diversité. La laïcité, pilier fondamental de notre société, assure à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire, dans un cadre neutre et inclusif où tous ont leur place. Veillons ensemble à préserver cet esprit en adoptant une attitude respectueuse et exemplaire, sans signes ostentatoires d'appartenance religieuse

La lutte est une école de vie. Elle nous enseigne l'esprit d'équipe, la discipline, le respect des règles et de l'adversaire, ainsi que la valeur de l'effort. Aujourd'hui, faisons de cette compétition une célébration du fair-play et du partage, où chaque athlète, chaque spectateur et chaque accompagnateur contribuent à cet esprit d'unité.

La Fédération française de lutte et disciplines associées vous remercie pour votre engagement et votre exemplarité. Ensemble, faisons rayonner les valeurs de notre sport.

Et maintenant, place à la lutte !

Les Parlementaires tirent le signal d'alarme

La mission parlementaire flash sur les dérives communautaristes et islamistes dans le sport a rendu ses conclusions. Avec un leitmotiv : en dépit des apports de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, les politiques publiques mises en œuvre doivent être renforcées.



Pour les Parlementaires, le contrôle d'honorabilité est « trop limité ».

Ce qui ne va pas

Les députés déplorent « des politiques publiques encore timides » dans la mesure où « la lutte contre les dérives communautaristes et islamistes souffre de plusieurs faiblesses ». Celles-ci sont de plusieurs ordres :

- Tout d'abord, les réglementations encadrant le port de tenues ou de signes manifestant une appartenance religieuse en compétition et imposant l'application du principe de neutralité aux membres des équipes de France sont « mal

connues ». La preuve, en athlétisme, boxe, haltérophilie, grappling et en jiu-jitsu brésilien, plusieurs athlètes ont concouru sous le maillot national en portant un couvre-chef religieux.

- Le contrôle d'honorabilité est « trop limité ». Il ne concerne pas les agents sportifs, ne comprend pas les condamnations pour racisme ou antisémitisme pour des actes commis hors d'un stade et ne permet pas d'écarter une personne mise en cause mais non encore condamnée pour des faits d'apologie du terrorisme.
- Le recueil des signalements, principalement articulé autour des cellules départementales de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire, est « insuffisamment opérant ». Les élus locaux sont peu associés et il n'existe aucun dispositif grand public en la matière.
- La police administrative du sport est peu sollicitée même

si, en 2024, le préfet de l'Hérault a retiré l'agrément de deux clubs sportifs séparatistes.

- L'implication du ministère des Sports et de certaines fédérations dans la lutte contre ces dérives est insuffisante.

Les recommandations

Améliorer la connaissance de l'entrisme islamiste en :

- imposant aux fédérations de signaler les comportements portant atteinte aux principes républicains ;
- en transformant la plateforme www.signalesport.fr (utilisée pour le signalement anonyme et sécurisé des manipulations sportives) en une plateforme unifiée de signalement anonyme et sécurisé des comportements communautaristes et islamistes, des violences sexuelles, des manipulations sportives et des autres comportements condamnables affectant le sport ;
- mettant de nouveau à la disposition du ministère des Sports un officier de liaison du ministère de l'Intérieur et en mettant un agent du ministère des Sports à disposition du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation ;
- systématisant la participation des élus locaux et des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports aux cellules

départementales de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire ;

- publiant régulièrement les données recueillies.

Mieux faire connaître et appliquer plus fermement la réglementation actuelle en :

- confiant au ministère des Sports le soin d'établir une doctrine relative aux conditions d'application du principe de neutralité au sein des équipes de France ;
- communiquant sur la réglementation dans des formats adaptés aux réseaux sociaux ;
- étendant la compétence du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République au champ du sport ;
- instaurant au sein des services déconcentrés du ministère des Sports des équipes spécialisées dans le traitement des situations d'atteintes à la laïcité comparables aux équipes « valeurs de la République » du ministère de l'Éducation nationale ;
- utilisant résolument les outils de police administrative du sport ;
- rappelant systématiquement à l'ordre les fédérations méconnaissant leur Contrat d'engagement républicain et en publiant au *Journal officiel* et sur le site du ministère des Sports lesdits rappels à l'ordre ;
- diligentant une mission d'inspection portant sur les

manquements observés au sein de la commission nationale sportive de grappling.

Compléter et renforcer le cadre juridique en :

- renforçant le contrôle d'honorabilité, ce qui implique :
 - d'autoriser le ministère des Sports à informer d'une incapacité les fédérations autres que la fédération directement concernée ; à prononcer une incapacité à l'encontre de toute personne condamnée pour un acte raciste / antisémite commis hors d'un stade ou pour exercice illégal de la médecine ; à consulter le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions terroristes et à écarter une personne mise en cause mais non encore condamnée dans le cadre d'une enquête terroriste ;
 - d'étendre le contrôle d'honorabilité aux agents sportifs ;
 - de solliciter le Service national des enquêtes administratives de sécurité.
- Interdire le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse ou politique pendant les compétitions ainsi que le port du burkini dans les piscines et les bases de loisirs publiques.

Le Contrat d'engagement républicain, un cadre désormais incontournable

Depuis la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, toute association sollicitant une subvention auprès d'une autorité administrative mais aussi un agrément de l'État est tenue de signer le Contrat d'engagement républicain (CER). Sont notamment concernés par cette disposition, la FFLDA et ses organes déconcentrés, comités et clubs.

Le CER comporte sept engagements :

Le respect des lois de la République

Autrement dit, l'interdiction :

- d'entreprendre ou d'inciter à toute action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public, c'est-à-dire des troubles graves à la tranquillité et à la sécurité publiques ;
- de se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques ;
- de remettre en cause le caractère laïque de la République, par exemple, le fait, pour une association, de

se prévaloir de sa dimension religieuse pour solliciter une entorse au principe constitutionnel de laïcité qui s'impose à l'administration.

La liberté de conscience

Soit l'obligation de ne pas exercer de prosélytisme abusif à la fois envers les membres, salariés, bénévoles mais également envers les tiers, notamment les bénéficiaires des services de la structure concernée. Le prosélytisme abusif est caractérisé dès lors qu'il est exercé sous la contrainte, la menace ou la pression. A noter qu'il ne s'agit pas là de l'affirmation du principe de laïcité, inapplicable à une association dépourvue de mission de service public, dans l'exercice de ses activités.

À titre d'illustration, pourrait être

considérée comme exerçant un prosélytisme abusif envers ses membres ou envers des tiers, une association sportive qui :

- contraindrait ses adhérents à prier dans les vestiaires avant ou après la séance de sport ;
- obligerait ses membres à porter des signes religieux ostentatoires ;
- entretiendrait des relations avec des penseurs ou prédicateurs affiliés à l'islam radical.

La liberté des membres de l'association

Elle comprend la liberté d'adhésion à une association, laquelle a comme corollaire la liberté de ne pas adhérer. Il en découle que ses membres peuvent se retirer à tout moment et qu'ils ne peuvent être exclus de façon arbitraire.

L'égalité et la non-discrimination

Le principe d'égalité et de non-discrimination impose de ne pas opérer de différences de traitement qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire de la structure concernée.

Il ne contrevient pas à la liberté des associations de choisir leurs membres et donc de constituer une association fermée, c'est-à-dire ayant organisé statutairement le contrôle des adhésions et pouvant la refuser à une personne ne remplissant pas les conditions fixées. Toutefois, cette différence de traitement n'est possible que si elle est prévue par les statuts ou en rapport avec l'objet statutaire licite de l'association.

La fraternité et la prévention de la violence

L'engagement à prévenir la haine s'entend comme le fait, pour une structure, tant dans le cadre de son activité, de son fonctionnement interne que de ses rapports avec les tiers, de :

- ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque ;
- ne pas cautionner de tels agissements ;
- rejeter toutes les formes de racisme et d'antisémitisme.

Ainsi, le fait, pour un dirigeant, salarié, bénévole ou membre d'une association de tenir, au nom de l'association, des propos racistes ou antisémites ou provoquant à la haine ou la



Le contrat d'engagement républicain interdit d'exercer un prosélytisme abusif.

violence porte une atteinte à cet engagement. Dès lors, les publications d'une association sur les réseaux sociaux ouvertement antisémites ou des propos faisant l'apologie des crimes contre l'Humanité constituent un appel à la haine et à la violence.

Le respect de la dignité de la personne humaine

Il s'entend comme le fait de n'entreprendre, ne soutenir ni ne cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Le

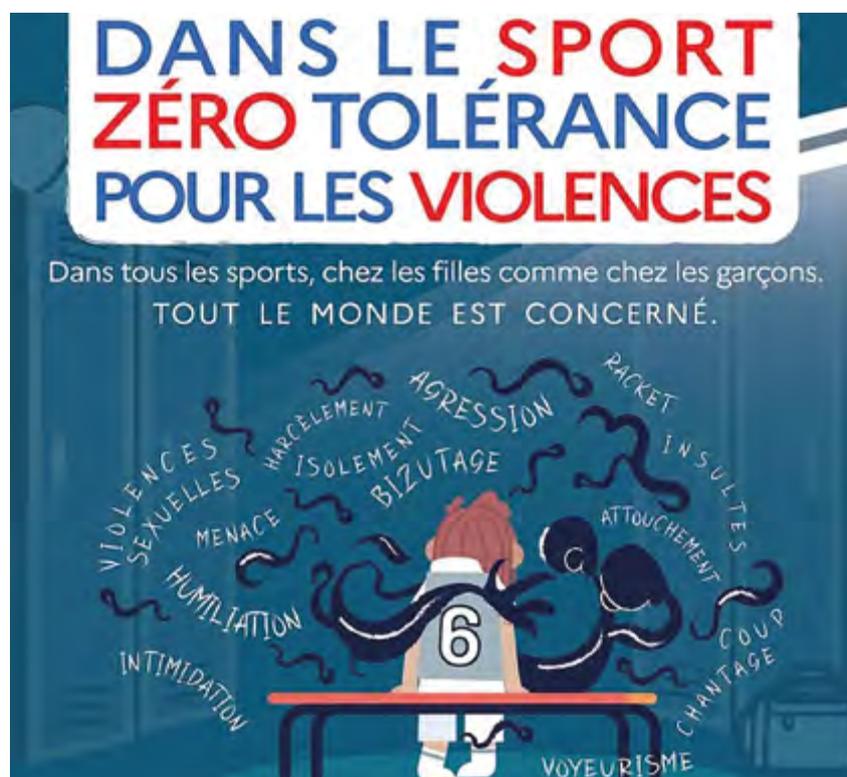
manquement à ce principe peut viser différents agissements de nature à troubler l'ordre public ou pouvant aller jusqu'à être assimilables à la traite d'êtres humains.

Le respect des symboles de la République

Il s'entend, dans le cas d'espèce, comme le respect du drapeau tricolore, de l'hymne national et de la devise de la République.

La lutte... contre la violence sur et en dehors des tapis

La 5^e Convention nationale de prévention des violences dans le sport s'est tenue, le 12 novembre, à Paris. L'occasion de se livrer à un état des lieux de cette tendance qui gangrène, à des degrés divers, toutes les disciplines. Une problématique que FFLDA aborde dans la droite ligne de la politique de lutte déclinée par les pouvoirs publics.



La Stratégie nationale de prévention contre les violences dans le sport repose notamment sur le contrôle de l'honorabilité des encadrants d'activités physiques et sportives.

Les Fédérations au cœur du réacteur

A lors Président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), David Lappartient a tenu à redire que « la lutte contre les violences dans le sport s'incarne d'abord par l'action quotidienne des fédérations, des acteurs territoriaux qui ont pris la mesure du défi et renforcent, année après année, leurs stratégies de prévention ». Ce sont en effet ces instances qui sont les fers de lance de ce combat sans relâche, a confirmé Jean Zougrana, alors vice-Président du CNOSF, en charge du Mieux vivre ensemble :

« L'action de nos fédérations est déterminante puisque l'ensemble d'entre elles s'est engagé à la fois dans la mise en place d'outils de signalement, de procédures disciplinaires, du contrôle de l'honorabilité et d'actions de formation et de prise charge des victimes. »

Un cadre : la Stratégie nationale de prévention contre les violences

En la matière, l'action de la FFLDA, comme celle de l'ensemble des instances, est régie par la Stratégie nationale de prévention contre les violences dans le sport, initiée, en 2020, par le ministère des Sports. Ce plan transversal a été déployé par la Direction des sports en direction de l'administration centrale, des services déconcentrés, du mouvement sportif et des associations spécialisées.

Il repose sur plusieurs piliers :

- le contrôle de l'honorabilité des encadrants d'activités physiques et sportives ;
- le traitement des signalements de violence ;
- la généralisation des plans de prévention ;
- la formation des encadrants et le développement d'outils de sensibilisation.

La cellule Signal-Sports aux avant-postes

Crée en décembre 2019, Signal-Sports est la cellule nationale

L'Office des mineurs, un précieux bras armé

La 5^e Convention nationale de prévention des violences dans le sport a permis de procéder à la signature d'une convention entre le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et l'Office mineurs (Ofmin), lequel fait partie de la Direction nationale de la Police judiciaire. Son principal objectif est la lutte contre toute les violences, notamment d'ordre sexuel, commises au préjudice des mineurs. L'occasion, pour Frédéric Malon, sous-Directeur de la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance spécialisée à la Direction nationale de la Police judiciaire, d'insister sur « *la complémentarité entre les missions du ministère de l'Intérieur et celui des Sports au service de la protection de l'enfance* ».

Ce partenariat repose sur deux axes :

- Tout d'abord, un enjeu opérationnel dans la mesure où il y a un intérêt à ce que l'Ofmin soit aussi destinataire des signalements effectués auprès de la cellule Signal-Sports et entrant dans son champ de compétence, en sus de ceux transmis par les Procureur de la République. Cette information rapide permettra à l'Office d'apporter son expertise et de proposer son soutien en vue de mener l'enquête et de rechercher d'autres victimes.
- Un enjeu de sensibilisation puisque l'Office jouera un rôle de conseil auprès des fédérations sportives en charge des enquêtes administratives. Il pourra, en outre, mener des actions de sensibilisation auprès des professionnels et des bénévoles au contact d'enfants notamment, là encore, pour les aider à identifier d'éventuelles victimes.

ça m'inquiète...

comment l'aider ?



CONTRE TOUT ABUS ME SENTIR CONCERNÉ.E

- ▶ **JE N'AI AUCUN COMPORTEMENT ÉQUIVOQUE**
à l'entraînement, au vestiaire ou sous la douche...
et dois naturellement signaler toute attitude inappropriée.
- ▶ **JE RECONNAIS DES SIGNAUX DE DÉTRESSE :**
changement de comportement, agressivité, isolement,
baisse de performance, absentéisme...
- ▶ **J'AI LE DEVOIR DE SIGNALER TOUT ACTE
DE VIOLENCE SEXUELLE**
lorsque j'ai la conviction de la survenance de faits.



 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**
www.fflutte.com

PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER

119 : Enfance en danger
3919 : Violences Femmes Infos
<https://arretonslesviolences.gouv.fr>

de traitement des signalements de violences dans le sport. Elle coordonne les procédures administratives menées par les services départementaux du ministère (préfets etc.) afin de les éclairer, au terme des enquêtes menées, dans leur prise de décision d'écarter de manière temporaire (en cas d'urgence) ou définitive les personnes mises en cause pour des faits graves de violence commis par des personnes dans le milieu sportif. Pour chaque signalement reçu, elle engage les procédures qui s'imposent en partenariat avec diverses institutions (fédérations sportives, établissements publics sportifs comme l'Insep, les Creps etc.) et les services de police et de justice ainsi que le 119 et le 3018 spécialisés dans la protection de l'enfance. A noter qu'à l'image des associations d'aide aux victimes de violences, toute personne peut écrire à Signal-Sports, qu'elle soit victime, témoin ou qu'elle ait eu connaissance d'une situation de violence, mineure ou majeure, qu'elle soit pratiquante à titre amateur ou à haut niveau.

Les plans de prévention pour faire évoluer les pratiques

Le ministère des Sports coordonne l'action de ses réseaux et les accompagne dans la mise en œuvre d'actions de prévention des violences afin d'impulser un changement de culture. Pour ce faire, il s'appuie sur :

- 80 référents « lutte contre

Que veut faire le ministère ?

Mona Pantel, chargée de la prévention des discriminations au ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, a précisé les quatre principales visées de ce dernier. En l'occurrence, :

- construire des outils et des contenus de sensibilisation et de formation au regard des besoins qui sont remontés du terrain. Sachant que lesdits outils sont renouvelés pour correspondre aux attentes et aux nouvelles thématiques. « *Au début, on parlait beaucoup des violences sexuelles alors que maintenant, on est sur l'ensemble des violences, notamment la posture des encadrants* », précise Mona Pantel.
- Identifier les associations (de victimes et autres...) et les experts (spécialistes des violences numériques, du racisme...) de ces thématiques pour bâtir ces outils de manière conjointe et collaborative.
- Former les personnels à la prévention des violences et aux enquêtes administratives en particulier lors de déplacements au sein des Drajés.
- Aider à l'élaboration et coordonner les plans de prévention des violences dans les Fédérations et les établissements.

Dans ce contexte, le ministère a conçu, à l'intention de l'ensemble de ses cadres, en particulier en régions, une formation de deux jours sur la posture des encadrants. Celle-ci débouche sur la délivrance d'une Attestation universitaire d'enseignement complémentaire (AUEC). Elle comprend divers éléments pédagogiques, des résolutions de dilemmes, un quizz ou encore, l'élaboration d'un Violentomètre etc. « *Il s'est agi de construire une formation qui part du principe que les intéressés sont de futurs éducateurs et non de futurs agresseurs potentiels*, décrypte Anne-Laure Duong, chargée d'ingénierie de certification à la Direction des Sports du ministère. *On est là dans un principe de confiance axé sur des leviers de comportement positifs, en partant de cas concrets.* »

les violences » dans les fédérations, agents de l'État exerçant les missions de Conseiller technique sportif (CTS) ;

- 31 référents dans les établissements sous la tutelle du ministère (Insep, Creps).
- 13 référents dans les services régionaux de l'État (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports - Drajex et Direction de la Cohésion Sociale, du Travail, de l'Emploi et de la Population - DCSTEP) ;
- Des associations partenaires bénéficiant d'un soutien financier pour la mise en place de projets, par exemple pour épauler les victimes.

Par ailleurs, l'ensemble des fédérations devra disposer d'un plan de prévention, celui-ci étant une condition du renouvellement de leur agrément par le ministère. Ce référentiel a pour visées de :

- travailler sur l'éthique sportive en sanctionnant et en prévenant les dérives ;
- intégrer la connaissance des droits des athlètes et les devoirs des encadrants ;
- former aux méthodes d'entraînement respectant l'intégrité physique et morale des athlètes ;
- travailler sur le rapport au corps et à la question des gestes interdits ;
- développer un langage

commun entre acteurs du sport, éducatifs et de la protection des personnes ;

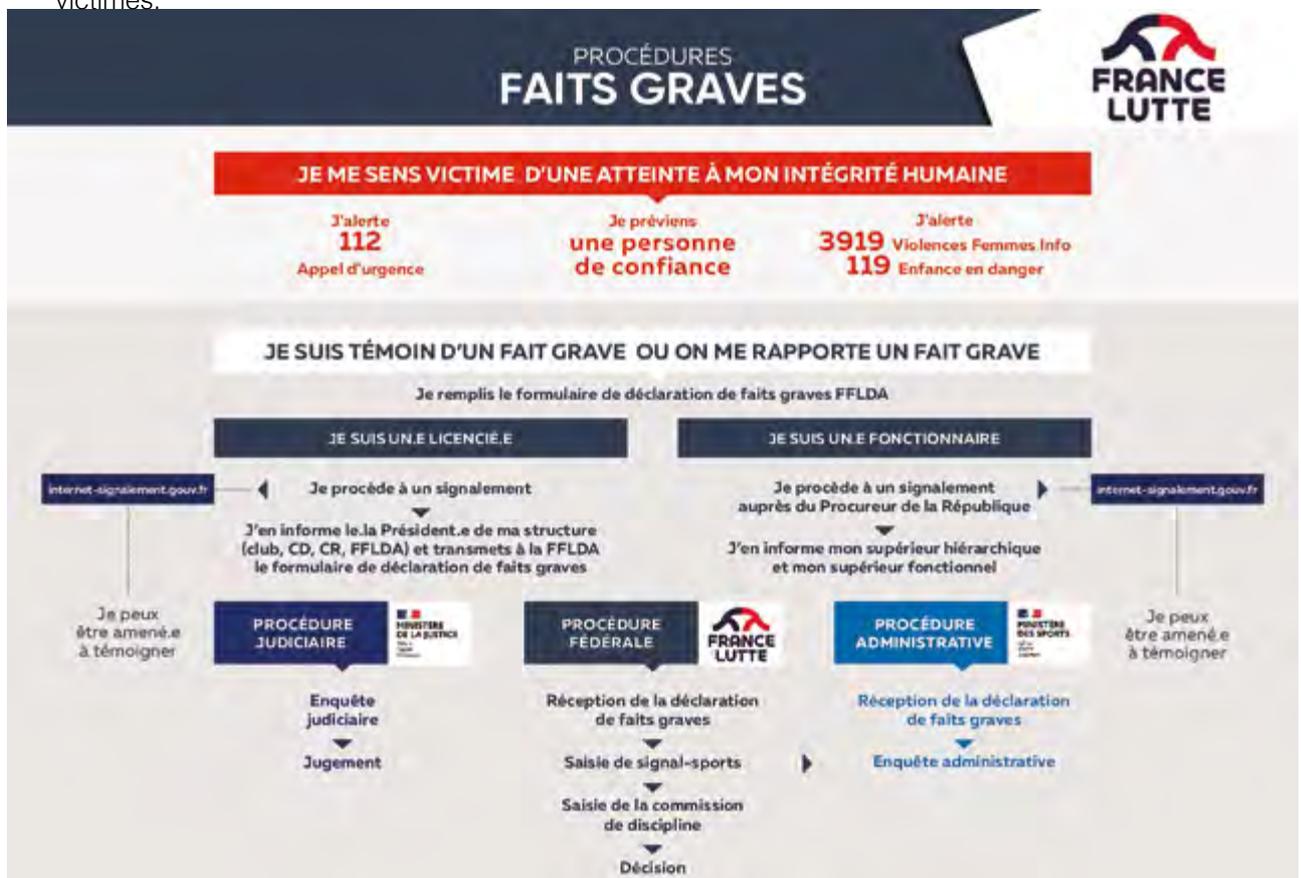
- encourager les dispositifs d'aide à la reconstruction des victimes par le sport.

La FFLDA s'attache à respecter scrupuleusement ces directives ministérielles.

Des chiffres alarmants

Au 30 septembre en 2024, d'après les statistiques de la cellule signal-sports :

- 396 personnes avaient été mises en cause (dont 89,5 % d'hommes) dans 392 affaires (soit 33 % de plus qu'en 2023 à la même période) ;
- 66 % de signalements portent



En matière de Violences sexuelles et sexistes (VSS) et de faits graves, une procédure a été formalisée à l'intention de tous les licenciés de la FFLDA.

sur des violences à caractère sexuel et 34 % sur des faits de violences psychologiques, morales et psychiques ;

- 30 signalements concernent des structures de haut niveau (pôles et centres de formation de clubs professionnels) dont 50 % pour des faits de violences sexuelles ;
- 81 % des personnes mises en cause sont des éducateurs sportifs (40 % professionnels et 41 % bénévoles)
- 93 signalements avaient été transmis au Parquet ou ont fait l'objet d'un dépôt de plainte ;
- 49 fédérations sportives sont concernées par des signalements en 2024.
- 73 % des victimes sont de sexe féminin, 71 % des victimes étaient mineures au moment des faits et 33 % avaient moins de 15 ans, toujours au moment des faits.

Améliorer l'arsenal existant

Ces statistiques inquiétantes traduisent indubitablement l'ampleur du fléau. Elles sont une invitation à améliorer l'arsenal existant pour l'éradiquer.

Le tout dans une démarche interministérielle et en faisant le lien entre la stratégie de traitement des signalements et de prévention dans le sport et la stratégie globale de prévention des violences concernant les mineurs.

C'est tout le propos de Fabienne Bourdais, Directrice des Sports et déléguée

La Fédération a pris ses responsabilités

Comme l'assure sa Présidente, Lise Legrand, la Fédération a rappelé à l'ordre ses organes déconcentrés, comités et clubs, pour qu'ils se soumettent à leurs obligations en matière de contrôle de l'honorabilité des encadrants mais aussi des dirigeants, des officiels et des bénévoles. En effet, depuis le début de l'année 2025, afin d'améliorer la qualité du listing et de répondre aux exigences légales, la FFLDA s'est engagée dans un plan de sensibilisation pour optimiser le listing des licenciés visés par ce contrôle. Ces derniers doivent donc être identifiés dans l'optique de ladite déclaration. Par ailleurs, les données saisies sur l'Intranet en vue de la prise ou du renouvellement de licence doivent être exactes, insiste la FFLDA.

Laquelle avait, avant cela, déjà entrepris plusieurs démarches en ce sens, notamment :

- la modification du règlement des licences incluant des champs obligatoires permettant le contrôle automatisé de l'honorabilité des encadrants bénévoles par les services de l'État ;
- l'ajout d'une pièce administrative du casier judiciaire (B3) pour tout participant à une formation fédérale.

Parallèlement, en matière de Violences sexuelles et sexistes mais aussi de faits graves, une procédure a été formalisée à l'intention de tous les licenciés. Sa visée est claire : permettre à chaque victime et/ou témoin de tels délits, dans le cadre d'une activité de la Fédération, de pouvoir se faire accompagner, d'agir et de libérer sa parole. Évidemment, l'éloignement de la victime de son agresseur est la priorité. Autre objectif, pédagogique celui-là mais tout aussi essentiel : sécuriser l'ensemble des acteurs fédéraux face à ce genre de situations, notamment en les informant des étapes à respecter mais aussi des acteurs institutionnels et judiciaires à mobiliser en respectant les droits de chacun.



Pour Fabienne Bourdais, Directrice des Sports et déléguée ministérielle à la lutte contre les violences, « certaines fédérations sont encore mal organisées sur le plan disciplinaire. »

ministérielle à la lutte contre les violences. « Aujourd'hui, nous disposons d'un dispositif législatif et réglementaire plutôt robuste, admet-elle. Le sujet qui doit nous mobiliser sont les dysfonctionnements qui voient une personne ayant été l'objet d'antécédents judiciaires qui ont conduit à une incapacité d'exercer se retrouver néanmoins en situation d'encadrer. Cela veut dire qu'à un moment donné, le travail n'a pas été fait, notamment que l'employeur n'a pas vérifié la carte professionnelle. »

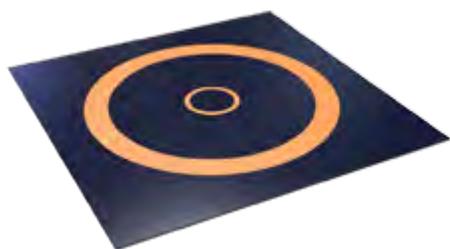
En outre, ajoute Fabienne Bourdais, les modus operandi en interne ne sont pas toujours optimaux : « Il convient de rappeler qu'à l'origine, les règlements disciplinaires des fédérations n'ont pas été faits pour traiter ce type de sujet. La question est de savoir comment les faire évoluer. Certaines fédérations sont

encore mal organisées sur le plan disciplinaire et ne savent pas faire. Il est donc nécessaire d'améliorer la formation des commissions de discipline quant au traitement de ces sujets et d'insister sur l'indépendance des personnes qui les constituent. On constate parfois un manque de transparence de leur

fonctionnement. Parfois, elles sont saisies, parfois pas et quand elles l'ont été, on ne sait pas si des suites ont été données au signalement. Sans compter le fait qu'il y a parfois beaucoup de confusion entre ce qui relève de la commission de discipline et ce qui relève de la commission d'éthique. » ■ **A.T.**



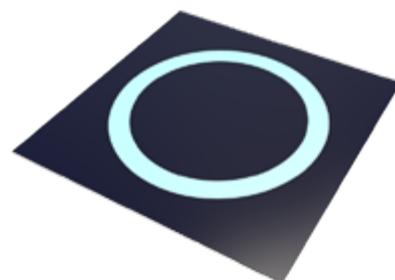
« l'action de nos fédérations est déterminante dans la mise en place d'outils de signalement et de procédures disciplinaires. »



School mat Flexi-Roll®
5.40m x 5.40m*
– Epaisseur 4cm –
Revêtement vinyle lisse
4 cercles et Flexiconnect
2012€ TTC



Home mat Flexi-Roll®
1.75m x 1.75m*
– Epaisseur 4cm –
Revêtement vinyle lisse
90 € TTC



Coach mat Flexi-Roll®
3.60m x 3.60m*
– Epaisseur 4cm –
Revêtement vinyle lisse
1 cercle et Flexiconnect
712.80€ TTC

AQUA WRESTLING MATS



Tapis de lutte flottant
Epaisseur 20cm
5m de diamètre
Resistant à l'eau
3000€ TTC

* Tapis conformes à la norme EN12-503



RINGS &
CAGES



CROSSTRAINING
& MUSCULATION



TAPIS &
ÉQUIPEMENTS



SUPPORTS
MÉTALLIQUES



MATÉRIEL
DE FRAPPE



ACCESSOIRES



02 40 14 56 01



info@sportcom.eu



www.sportcom.eu

Laurence Blondel :

« On constate une progression de l'implication des lutteurs en faveur d'un véritable double projet »

En charge de l'accompagnement au projet de vie des Sportifs de haut niveau (SHN) de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep,) Laurence Blondel présente les dispositifs en vigueur auxquels ont, bien sûr, accès les athlètes de la FFLDA.



« La FFLDA est sincèrement exemplaire et motrice pour faire avancer les choses. »

Le double projet, sportif et scolaire, pour les athlètes en structure, est-il une obligation légale ?

Non. En revanche, c'est une configuration qui est fortement recommandée et largement

encouragée, que ce soit au niveau fédéral, des pôles et des Maisons régionales de la performance (MRP). Et ce, sachant que depuis 2015, chaque fédération a l'obligation de proposer un

suiwi socioprofessionnel. Sur ce sujet, la FFLDA est sincèrement exemplaire. Elle est très attachée à cet aspect et motrice pour faire avancer les choses. La philosophie du double projet est d'être à l'écoute et de favoriser chaque Sportif de haut niveau (SHN) concernant son projet professionnel. La France a été parmi les premiers pays européens à travailler dans ce domaine, en l'occurrence, sur l'accompagnement socioprofessionnel des SHN.

“

Le but est que chaque sportif soit au clair avec ce qu'il veut faire



« L'Insep propose une offre de services aux Fédérations. Les formations en font partie. »

Qu'en est-il des athlètes de la FFLDA au pôle France de l'Insep ?

Comme pour tous les autres pôles France de l'Insep, le parcours particulier de chaque SHN est étudié en concertation avec le responsable du pôle. Sachant que l'Insep propose, en quelque sorte, une offre de

services aux fédérations. Les formations en font partie au même titre que l'entraînement ou le suivi médical. Concrètement, chaque athlète est reçu par le responsable du pôle France et moi-même. Et ce, dans le cadre d'entretiens avant et après son entrée à l'Insep. La particularité du pôle France de lutte est que

son responsable, Franck Abrial, est également responsable du suivi socioprofessionnel de la FFLDA. Ceux qui intègrent l'Insep ont soit déjà entamé un cursus post-bac, soit pas. Nous avons donc besoin d'avoir une vision à 360 degrés de ce qu'ils ont fait ou pas pour, ensuite, mettre en place l'accompagnement idoine.

Le but est que chaque sportif soit au clair avec ce qu'il veut ou ne veut pas faire et puisse l'argumenter. Certains, et ils sont très peu nombreux, ne souhaitent pas effectuer d'études parallèlement. Ce n'est pas forcément problématique. En revanche, nous nous essayons de les faire réfléchir à ce qu'est et sera leur vie en dehors de leur pratique sportive afin qu'à un moment donné, ils finissent par appuyer sur le bouton. En outre, le suivi ne se limite pas au début de saison. Il dure



« Le but est que chaque sportif soit au clair avec ce qu'il veut ou ne veut pas faire et puisse l'argumenter. »





« L'objectif est de faire ressortir la personnalité de l'athlète et ses appétences. »

toute l'année, toujours dans le cadre d'entretiens périodiques, ne serait-ce que pour adapter, en cas de besoin, ce qui a été mis en place. L'objectif est de formaliser les centres d'intérêt et les besoins de la personne. Il est aussi de faire ressortir la personnalité de l'athlète et ses appétences afin de dégager des pistes et d'identifier ce qui pourrait être mis en

place en termes de formation qualifiante et certifiante pour ne pas rester inactif toute la journée en attendant les séances d'entraînement. Nous procédons par petites touches en mettant en place un dispositif, quitte à aller en chercher çà et là les pièces. Cela aboutit à un projet construit avec, la plupart du temps, une formation à la clef.

Laquelle peut être suivie soit à l'Insep, soit à l'extérieur...

Effectivement. A l'Insep, les formations sont, pour la plupart, professionnelles et portent sur l'entraînement et l'animation sportive (CQP, BPJEPS, DESJEPS, licence Staps). A cela s'ajoutent le BTS management des unités commerciales et le cursus Wsport (journalisme écrit). Cependant, 70 % des athlètes suivent des études au sein d'établissements extérieurs à l'Insep. Dans chacun d'eux, nous avons d'ailleurs un correspondant avec lequel nous travaillons. Par ailleurs, dans les deux cas, des aménagements sont possibles, notamment en termes de durée de cursus mais aussi de formation à distance ou de report d'examens et ce, selon les contraintes de chaque athlète. A cette fin, nous collaborons avec les responsables des diverses formations en fonction des éléments que nous transmet



« A l'Insep, les formations sont, pour la plupart, professionnelles et portent sur l'entraînement et l'animation sportive. »

le responsable du pôle. Plus le niveau du sportif est élevé et plus l'individualisation du suivi est importante. L'aide personnalisée qu'il touche de sa fédération peut, entre autres, être affectée au financement de ses études.

“

Le suivi est vraiment du cousu main

Concrètement, comment les choses se passent-elles ?

Tous signent un contrat pédagogique qui stipule notamment que les seules absences autorisées le sont pour raison de santé (maladie ou blessure) ou pour participation à des stages ou à des compétitions. Mais, que le cursus ait lieu dans ou en dehors des murs de l'Insep, le suivi est vraiment du cousu main. Pour cela, je suis en lien avec les directeurs et les référents de tous les établissements au sein

desquels les athlètes sont inscrits. Je sais en permanence ce qu'il se passe. Toutes les personnes concernées sont dans le même bateau et ont accès, quel que soit leur champ de compétences, aux mêmes informations au même moment. Sachant qu'une circulaire ministérielle demande aux établissements d'enseignement supérieur de prendre en compte les athlètes inscrits sur les listes ministérielles du haut niveau et de mettre en place, autant que faire se peut, les conditions de la réussite de



Le Bisontin suit un BTS de diététique.

Stefan Clément : « Tout est fait pour nous aider à préparer notre après-carrière »

Le Bisontin raconte comment il mène son double projet et détaille le soutien dont il bénéficie pour ce faire.

« Cela fait dix ans que je suis pensionnaire de l'Insep. J'y suis entré juste après avoir eu mon bac Économique et social (ES). Son obtention était d'ailleurs une sorte de contrat moral passé avec mon entraîneur de Besançon. A l'Insep, j'ai d'abord effectué une première année en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) à la Faculté de Créteil que j'ai réussie. Les cours étaient dispensés à l'Insep. Les aménagements étaient vraiment bien faits. Même si, au départ, c'est un cursus que j'avais choisi parce que c'était ce que je voulais faire, j'ai arrêté car je trouvais les enseignements trop théoriques. Si bien qu'ensuite, j'ai passé, en 2017, un BPJEPS mention activités de la forme, toujours à l'Insep qui s'est montré très facilitant. C'est moi qui ai trouvé le stage au sein d'une salle de sport. L'Insep étant désireux que les athlètes aient un maximum de diplômes, j'ai pu passer, en même temps, un Certificat de qualification professionnelle

leur double projet. En outre, même si, parfois, c'est un peu compliqué avec certaines, nous avons de très bonnes relations avec les universités et autres écoles avec lesquelles nous travaillons.

Les lutteurs et lutteuses sont-ils de bons élèves et, de surcroît, assidus ?

Dans l'ensemble, oui. C'est un public qui vient de milieux qui ne sont, en général, pas favorisés et qui est issu de cultures et d'horizons divers. Cela nécessite la mise en

place, en amont, de la part de la FFLDA et de l'Insep, d'un travail consistant à mettre en phase ce qu'ils ont vécu jusqu'à présent et les normes sociales en vigueur en France. Globalement, on constate une évolution et une progression de l'implication des lutteurs et des lutteuses en faveur d'un véritable double projet. Ils sont de plus en plus demandeurs et désireux de faire des études supérieures. Ils s'inscrivent dans cette génération de jeunes qui ont envie de créer de choses et de construire

leur vie. Notre rôle est de les faire monter en compétences. Quitte, au départ, pour ceux qui sont d'origine étrangère, à leur enseigner la langue française avant de les immerger dans leur projet qui a été coconstruit. Ils ne sont absolument pas rétifs à cette démarche, bien au contraire. Ils sont, en outre, intéressés par la découverte de la culture française en sus de la leur et par le débat d'idées sur l'actualité, aussi bien hexagonale qu'internationale.

■ **Alexandre Terrini**

(CQP) activités des loisirs sportifs. Puis, j'ai obtenu les Brevets fédéraux (BF) 1 et 2 délivrés par la FFLDA ainsi que le BPJEPS lutte. Le tout entre 2018 et 2020.

Enfin, en septembre dernier, j'ai repris les cours et je me suis inscrit auprès d'un organisme de formation indépendant en BTS de diététique, lequel dure deux ans. L'Insep, en l'occurrence, Laurence Bondel et Maïté Davidovi, m'a aidé à affiner mon orientation en me précisant les structures susceptibles de me permettre de réaliser mon projet professionnel. Je gère mon emploi du temps, sachant que la plupart des cours sont en visioconférence. Sinon, on me les envoie et je les révise de mon côté. Seuls les stages sont, bien sûr, en présentiel. Cette année, j'en ai fait un dans le secteur de la restauration collective et l'année prochaine, ce sera en établissement de soins. Par ailleurs, même s'il est facultatif, je devrais prochainement en effectuer un au

sein du pôle France de lutte de l'Insep, avec l'accord du staff. Il sera axé sur le lien entre la nutrition et la performance, notamment en ce qui concerne la gestion de la perte de poids. D'ailleurs, par la suite, j'aimerais me spécialiser dans la diététique appliquée au haut niveau.

Parfois, il est possible que j'arrive un peu en retard à un entraînement parce que je suis un cours. Les coachs sont au courant et le staff se montre compréhensif. A noter que la Fédération a pris en charge mes frais d'inscription et que j'ai reçu une aide de l'Afdas, lequel est l'opérateur de compétences notamment du secteur du sport. Franchement, tout est fait, de part et d'autre, pour nous aider à préparer notre après-carrière. »

La Normandie dans la bataille

Ce comité régional se bat pour étoffer ses rangs et donner plus de visibilité aux différentes spécialités régies par la FFLDA. Pas simple.



De gauche à droite : Jocelyne Jovenin (Présidente du club de Rouen), Christophe Delamare (Président du CR de Normandie), Aline Louisy-Louis (vice-Présidente du Conseil régional de Normandie chargée des Sports) et Loïc Samen (international senior en gréco-romaine).

Pendant longtemps, le Comité régional (CR) se caractérisait par l'inégalité de ses bataillons en présence, avec un département dominant. En l'occurrence, la Seine-Maritime qui, avec Sotteville, récemment sacré champion de France par équipe pour la quatrième fois en six ans, compte dans ses rangs un maillon fort de la discipline. A cela s'ajoutent d'autres bastions que sont Dieppe, Le Havre ou Rouen.

« Il s'est d'abord agi de réactiver les comités départementaux qui étaient en veille afin de pouvoir œuvrer de concert, explique le Président du CR, Christophe

Delamare. *C'est le cas partout sauf dans l'Orne. Nous n'avons pas forcé les choses et nous avons veillé à ne pas faire de l'ingérence. Nous nous sommes seulement évertués à mobiliser les personnes volontaires avec, à chaque fois, deux mots clefs, la responsabilisation et l'autonomisation.* » De quoi créer davantage de synergie et embringer un maximum de forces vives. En somme, de « mieux travailler ensemble en faisant comprendre à tout le monde que la politique du CR est déployée dans l'intérêt de tous afin que chacun y trouve son compte, précise Christophe Delamare. *De plus, nous sommes*

allés rendre visite aux clubs pour bien leur montrer que nous les considérons tous, quelle que soit leur taille, et que nous sommes attentifs à eux et à leurs besoins. Nous nous sommes aussi efforcés de les intégrer à nos stages de formation et à l'encadrement technique. »

Par ailleurs, le CR a instauré des championnats de Normandie pour les débutants, ce qui a permis à toutes les associations de participer.

La formation des encadrants est devenue une constante

Il s'est agi de « gagner en équité pour gagner en crédibilité », résume Christophe Delamare. En clair, il était hors de question de céder au deux poids, deux mesures. Le Président du CR tient à insister sur ce point : « Nous ne versons pas dans la démagogie. Nous avons aussi remis certaines choses à l'endroit



Abdoulay et Abdoumalek Nakaev, champions de France U20 2025.

en bannissant les passe-droits. Désormais, les athlètes qui sont convoqués participent aux stages du Comité, qu'importe leur niveau. D'autant que l'Équipe technique régionale (ETR) est vraiment très compétente et de grande qualité. » La présence, pendant plusieurs saisons, de deux Conseillers techniques régionaux (CTR) - Cyril Nugues qui a été épaulé par Paul Patte avant que ce dernier ne reste seul aux commandes et dont l'apport est loué par tous - a été pour beaucoup dans cette structuration progressive.

La formation des encadrants est, quant à elle, devenue une constante et nul n'y rechigne. Celle-ci est prise en charge de manière tripartite par le CR, le

comité départemental et le club d'affiliation du stagiaire. Une façon d'engager les différents acteurs concernés. Idem en ce qui concerne les officiels, le CR incitant les clubs à orienter leurs jeunes dans cette filière, laquelle est aussi une opportunité de vivre sa passion dans l'excellence. Ceux qui optent pour cette voie sont accompagnés par le Comité, lequel envoie régulièrement à l'étranger les éléments les plus prometteurs pour y officier lors de différentes compétitions et, ainsi, acquérir une précieuse expérience.



Un territoire attractif avec un vivier de qualité

Toujours est-il que le rendez-vous de ce premier semestre a été le Normandy Wrestling Camp qui s'est tenu, du 12 au 20 avril, au Centre sportif de Normandie, le

à Houlgate, à l'adresse des U15, des U17 et des U20. Ont notamment été conviés à ce stage, qui s'est conclu par un tournoi, des Américains, des Allemands, des Espagnols et des Suisses ainsi que le double champion olympique et quadruple champion du monde US, John Smith. Également entraîneur de renom, il a animé, parallèlement, une séminaire sur le management dans le sport à l'intention des coachs issus de diverses disciplines mais aussi de chefs d'entreprise locaux. Un événement majeur qui a impliqué des bénévoles issus de tout le territoire afin de créer une véritable dynamique et qui a été ponctué d'une session de formation au BF2

Par ailleurs, le CR, dont le budget est essentiellement abondé par le Conseil régional et l'Agence nationale du sport (ANS) dans le cadre du PSF, est partie prenante de projets Erasmus.

En 2024, des entraîneurs et des athlètes se sont ainsi rendus en Suède pour découvrir comment la lutte féminine y est implantée et développée par la Fédération. En 2025, il s'agira d'en faire de même avec le beach wrestling mais, cette fois, en Turquie.

« Au final, nous nous sommes positionnés comme un territoire attractif avec un vivier de qualité et un excellent ratio de performance », conclut Christophe Delamare qui apprécie cette maturation continue depuis près d'une décennie. ■ **A.T.**



La team des jeunes arbitres normands.

Le Cercle calonnois de lutte Hercule

entre tradition et modernité

Ce haut lieu de la discipline, dans le Pas-de-Calais et même plus, a su épouser l'ère de son temps sans renier le pedigree qui l'a forgé.



Avec 130 adhérents, le CCLH est durablement implanté dans le paysage sportif local.

C'est d'abord une histoire qui puise ses racines dans les mutations démographiques d'avant-Guerre. Le Cercle calonnois de lutte Hercule (CCLH) a, en effet, été créé en 1925, par des émigrés polonais venus gagner leur vie dans l'extraction du charbon. Rien d'étonnant à cela tant la sociologie est, ici, une matrice. En effet, Calonne-Ricouart a toujours été une ville ouvrière qui comptait 13 000 habitants à la glorieuse époque des mines. Aujourd'hui, fermeture

des puits oblige, la population est moitié moindre. La force d'âme des fondateurs a très vite imprimé un état d'esprit qui n'a cessé de façonner l'identité de la maison, au sein de laquelle la rigueur le dispute à l'exigence et à la constance dans l'effort. Des ingrédients qui ont notamment débouché sur l'avènement de Théodule Toulotte, vice-champion du monde de libre en 1974, à Minsk (ex-URSS), et d'une pléthore d'athlètes sacrés au niveau national : Jules Louchard, Daniel Fournez, Jérémy Cathelain, Mickaël Pignon, Joël Decroix et consorts.

« Nous avons toujours été orientés vers le haut niveau même si nous sommes avant tout un club formateur et familial, précise Daniel Jacob, entraîneur principal du Cercle et, par ailleurs, Président du Comité régional des Hauts-de-France. C'est aussi pour cela que nous évitons au maximum de recruter et de rémunérer des éléments extérieurs, en particulier étrangers. Je n'ai rien contre le professionnalisme mais ce n'est pas notre philosophie même si cela nous contraint de ne pas évoluer en élite. »

La première entité de l'Hexagone à avoir créé une section de lutte féminine.

Le CCLH a surtout été la première entité de l'Hexagone, voire dans le monde, à avoir créé, à l'aube des Seventies, une section de lutte féminine, à l'instigation du Directeur technique d'alors, Pierre Burmer. En effet, il comptait, parmi ses élèves, une poignée de filles avant-gardistes qui avaient été séduites par la discipline ou à laquelle des membres de leur famille s'adonnaient déjà. C'était un temps où la Fédération refusait de licencier ces dames et n'acceptait pas qu'elles montent sur un tapis en compétition. Au point qu'elle étaient parallèlement affiliées à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) pour pouvoir disputer des tournois ! Il a, au demeurant, fallu attendre le début des années quatre-vingt pour que la FFLDA reconnaisse et légalise enfin la lutte féminine, laquelle s'était, entre temps, développée notamment dans le Nord et l'Île-de-France. Toujours est-il que ce choix novateur et précurseur du CCLH a été récompensé par la consécration de trois championnes du monde en les personnes de Nathalie Monnier, Séverine Mestdach et de Martine Poupon et de deux médaillées de bronze planétaires, Maryline Desaintjean et Isabelle Delalleau.

A ce jour le CCLH affiche plus de 130 adhérents. Soit pas beaucoup moins qu'il y a quelques décennies, signe qu'il est durablement implanté dans le paysage sportif local dont il a toujours été l'un des fers de lance. « *Nous avons une belle image. Par ailleurs, nous organisons deux compétitions chaque année, le Challenge international Hervé Beaugrand et François Jacob ainsi que le Challenge international Daniel Grard et Joseph Konarkowski, ce qui nous assure une certaine visibilité* », explique Daniel Jacob qui a

longtemps travaillé à la Mairie. Un emploi qui lui permettait de proposer des initiations dans les écoles primaires, voire au collège Joliot-Curie, sous forme de véritables cycles d'apprentissage. Une dispositif qui perdure aujourd'hui.

Le club a investi depuis longtemps le champ du sport adapté.

Parallèlement, le CCLH a investi depuis longtemps le champ du sport adapté en partenariat avec des Instituts médico-éducatifs (IME) et des centres spécialisés. Dans ce cadre, il dispense, dans sa salle, à leurs pensionnaires, des cours dédiés. « *Cela fonctionne très bien, au point que nous envisageons d'en aligner certains aux championnats de France de la Fédération française du sport adapté* », insiste Daniel Jacob. Par ailleurs et plus classiquement, le CCLH propose l'activité lutte aux centres aérés, en particulier durant les vacances scolaires, y compris dans certaines communes voisines. Idem l'été, en animant des séances de découverte dans les quartiers de Calonne-Ricouart, sous l'égide du Conseil régional et de la Mairie.

Le CCLH est inscrit sur la liste régionale des clubs amateurs de haut niveau dans la mesure où plusieurs de ses pépites, à l'image de la triple championne de France April Somon, ont été médaillés à l'échelon national en U15, U17 et U20. Son budget est uniquement abondé par les collectivités. A savoir, le Conseil régional des Hauts-de-France, le Conseil départemental du Pas-de-Calais, la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et la Municipalité de Calonne-Ricouart, bien sûr. Un panel conséquent qui traduit l'adhésion unanime que suscite l'action du CCLH. ■ **Alexandre Terrini**

Bruno Schmitt :

« Cette nouvelle olympiade doit nous apporter de belles perspectives pour la pratique du sambo en France »

Le Président de la Commission sportive nationale de sambo (CSNS) souhaite que les quatre prochaines années marquent une avancée pour sa discipline.



A l'aube de cette olympiade et au lendemain des élections fédérales, quelles sont vos priorités ?

Il y a une nouvelle équipe et une nouvelle gouvernance de la FFLDA. Nous attendons idéalement de sa part un accompagnement encore plus prononcé des disciplines associées. Il faut savoir que le sambo, qui bénéficie également de la reconnaissance de sport de haut niveau, fait donc l'objet d'un

soutien de la part de l'Agence nationale du sport (ANS). Mais ce soutien financier est modeste. En effet, nous percevons une subvention annuelle de 5 000 euros par an pour soutenir nos athlètes de haut niveau, alors qu'elle s'élevait à 20 000 euros au début de la précédente olympiade. Avec ce budget, il faudrait pouvoir financer les déplacements aux championnats régionaux, nationaux, d'Europe du monde et autres tournois internationaux, sans compter les stages... Nous sommes, par conséquent, extrêmement démunis pour porter et maintenir nos athlètes au plus haut niveau. Il est vrai que le travail en ce sens des clubs est énorme et nous devons féliciter tous les entraîneurs et bénévoles. Il serait au minimum nécessaire d'obtenir une remise à niveau de notre

subvention. Sachant que mêmes les cadres nationaux du sambo sont entièrement bénévoles dans la mesure où nous ne bénéficions d'aucun poste de cadre d'État (conseiller technique, entraîneur national, directeur technique national adjoint) qui soit spécifiquement dédié à la discipline.



Notre objectif est de créer et de mieux répartir les clubs de sambo sur l'ensemble du territoire

Que faire pour changer la donne ?

Le but est d'avancer tous ensemble de manière positive. À cet égard, l'élection de la nouvelle équipe a débouché sur des perspectives positives. La nouvelle Présidente, Lise Legrand, est beaucoup plus à l'écoute les disciplines associées et sensible à ce qu'elles sont susceptibles d'apporter à la FFLDA. Lors du précédent mandat, notre nouvelle Commission n'avait pas été présentée correctement à la Fédération internationale. Désormais, cette dernière a reconnu la CSNS FFLDA comme l'unique instance représentative du sambo en France, en lui accordant de nouveau son agrément exclusif, tout comme le ministère des Sports, en France. Cela nous confère la légitimité dont nous avons besoin. En tant que Président élu de la Commission, j'ai intégré le Conseil d'administration de la FFLDA, ce qui est très positif. Cela nous donne la possibilité de mieux porter les intérêts de notre discipline et d'informer les membres du CA des réalités auxquelles nous sommes confrontés. Nous sommes bien mieux considérés et notre travail est reconnu.

Quels sont les pistes pour assurer un développement du sambo sur le terrain ?

Notre objectif est de créer et de mieux répartir les clubs de sambo sur l'ensemble du territoire. Par le passé, nous avons parfois

été confrontés, dans certaines régions, à des blocages. Là encore, par un manque de communication avec certains présidents de région. Désormais, un référent connaissant bien le sambo est nommé dans chaque région. Il est issu d'un club local dynamique et a pour mission de travailler avec le président du comité régional de la Fédération, de façon à mieux promouvoir notre discipline. Par ailleurs, le référent régional sambo a la charge de veiller au bon déroulement et à l'organisation du championnat régional, afin de créer une dynamique locale et d'inciter tous les clubs à rejoindre les rangs de la FFLDA.



Plus la lutte sera pratiquée et plus le sambo disposera d'infrastructures également adaptées à sa pratique

Quid de la formation des cadres ?

En la matière, nous sommes aidés par la Fédération qui dispense, sous l'égide des Conseillers techniques sportifs (CTS), des cursus transversaux à la lutte et aux disciplines

associées avec la possibilité de choisir, outre le socle pédagogique commun, le module sambo. Par ailleurs, nous avons rédigé un guide pratique des grades pour formaliser la progression pédagogique des pratiquants avec, à la clé, des examens précis à réussir pour chaque passage de ceinture, sachant qu'il faut, bien sûr, être titulaire d'un certains grade pour devenir soi-même encadrant. C'est cette dynamique là que nous voulons renforcer en partenariat avec les comités régionaux de la Fédération.

Quelle est la situation en termes d'accès aux équipements ?

Sur le plan logistique, nous sommes censés nous entraîner sur des tapis de lutte. Cependant, à condition de respecter les règles de sécurité, nous pouvons aussi le faire sur des tapis de judo. Ce qui est plus simple quand il n'existe pas de club de lutte dans une ville. Plus la lutte sera pratiquée en France et plus le sambo, discipline associée, disposera d'infrastructures également adaptées à sa pratique. Nous sommes dans une bonne dynamique générale avec la FFLDA. Cette nouvelle olympiade doit nous apporter de belles perspectives pour la pratique du sambo en France.

■ **Alexandre Terrini**

Les regrets de Lauryne Lage

La Berrichonne (+80 kg) est de nouveau montée sur la boîte (3^e) lors des Mondiaux de sambo qui se sont tenus au Kazakhstan, en novembre dernier. Un résultat quelque peu en trompe-l'œil.



Lauryne Lage est désormais triple médaillée de bronze planétaire.

Ancienne pensionnaire du pôle France de judo d'Orléans et mutimédaillée aux championnats de France, Lauryne Lage s'est initiée au sambo, en 2019, d'abord à titre complémentaire, à l'invitation d'une amie qui lui avait vanté la discipline. « J'ai tout de suite

aimé la diversité technique qu'elle autorise, raconte-t-elle. On y est plus libre qu'au judo où, de surcroît, j'avais subi trois blessures consécutives à l'épaule et au genou, lesquelles avaient, à chaque fois, nécessité une intervention chirurgicale. L'envie de m'entraîner sur les tatamis a alors commencé à diminuer

franchement. Parallèlement, j'étais heureuse de découvrir de nouvelles choses. Tout cela m'a confortée dans mon choix de privilégier le sambo. »

Avec succès puisque l'intéressée est désormais triple médaillée de bronze planétaire. Quelles sont les raisons d'un tel succès ? « Être judokate de formation m'aide beaucoup dans mes postures, décrypte-t-elle. De même, le fait de pratiquer parallèlement le jujitsu fighting, depuis 2021, favorise ma progression car c'est l'occasion de perfectionner les saisies de jambe et les clefs. Ces trois sports sont extrêmement complémentaires. Cela me permet de m'évader et m'évite des frustrations quand je n'arrive pas à réaliser ce que je souhaite dans l'un d'eux. Néanmoins, si je veux devenir championne du monde, il faut que je corrige et perfectionne certains points, notamment les clefs de genou et de cheville pour que ce soit plus instinctif et naturel chez moi. »

“

C'est quand même une déception

D'ailleurs, celle qui est licenciée à la FFLDA est loin d'être comblée par sa troisième place à Astana. « C'est quand même une déception dans la mesure où je comptais faire mieux, avoue-t-elle. Mais cela a été compliqué psychologiquement car je revenais tout juste des Mondiaux de jujitsu que j'avais gagnés et je pense que j'étais toujours dans l'euphorie de cette victoire. Je n'étais pas totalement redescendue, si bien que je n'ai pas réussi à me reconcentrer totalement sur le plan mental. Ce qui explique que je me sois inclinée, en quart de finale, face à la future championne du



La Berruyère est aussi autoentrepreneuse spécialisée dans la création de sites web et le marketing digital.

monde, la Biélorusse Maryia Kandratsyeva, une adversaire pourtant largement battable. Cependant, être sur le podium est plutôt rassurant et la marque d'une certaine constance d'autant

qu'il y avait vraiment de la densité et de la qualité chez les meilleures. »

Pour aller au bout de son rêve, la Berruyère, qui possède le statut d'athlète de haut niveau, a la chance de pouvoir gérer son temps comme elle l'entend dans la mesure où elle est sa propre patronne. Elle est, en effet, autoentrepreneuse spécialisée dans la création de sites web et le marketing digital. A la tête de sa société (www.sobek-digital.com), elle a, en outre, la possibilité d'exercer à distance. « Mon objectif de vie est simple : tant que je prends du plaisir, je continue, assure-t-elle. Le jour où ce ne sera plus le cas, j'arrêterai. » Gageons que ce ne sera pas pour demain. ■ **A.T.**



« Être sur le podium est plutôt rassurant et la marque d'une certaine constance. »

Julia Rosso, le retour

La Française (-54 kg) a terminé troisième des Mondiaux de sambo, au Kazakhstan, en novembre dernier. Un résultat probant pour cette enseignante et mère de famille.



Ancienne judokate, la Marseillaise a bossé d'arrache-pied pour faire sa mue

Ancienne judokate de haut niveau passée par les pôles espoirs et France de Marseille avant d'intégrer l'Insep, la Phocéenne a été plus ou moins contrainte de lever le pied sur les tatamis à l'heure où ses études supérieures - en l'occurrence,

une licence Staps mention éducation et motricité puis un Master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - sont devenues sa priorité. Mais hors de question de procrastiner pour autant. « J'avais besoin de continuer à avoir un objectif, aussi bien en

termes d'entraînement que de compétition même si c'était sur un rythme et à une fréquence moins élevés, raconte-t-elle. Mon conjoint, Alexandre Mariac, m'a alors parlé du sambo. J'ai dit pourquoi pas et j'ai persévéré. Non seulement parce que j'avais plus de souplesse horaire qu'à l'Insep mais aussi parce que j'ai aimé la plus grande liberté technique que permet le sambo. Il y a beaucoup moins de contraintes réglementaires, si bien que l'on se fait davantage plaisir. Cela a été, pour moi, un véritable challenge. Et puis j'ai pu partager une nouvelle passion en étant épaulée par une nouvelle équipe. »

Licenciée au Full Sambo Évolution, à Claye-Souilly, la Marseillaise a bossé d'arrache-pied pour faire sa mue. « Au début, cela n'a pas été évident, notamment sur le plan tactique et technique, admet-

elle. On n'a pas le réflexe de défendre sur les jambes, si bien qu'il m'est souvent arrivé de m'incliner sur des clefs de cheville ou de genou. C'est donc ce que je bosse prioritairement car c'est souvent au sol que cela se termine dans la mesure où, comparé au judo, on a davantage de temps pour y travailler. Néanmoins, je continue à faire du judo pour cultiver mon point fort qu'est le combat debout. »

Professeur des écoles et athlète de haut niveau

Et cela a donc payé puisque la Sudiste s'est parée de sa deuxième médaille planétaire après celle d'argent remportée en 2019. Une sacrée performance quand on sait qu'entre ces deux exploits, elle



La Sudiste s'est parée de sa deuxième médaille planétaire après celle d'argent remportée en 2019.

a eu le bonheur de devenir mère par deux fois. Son objectif est, à présent, de se hisser sur la plus haute marche du podium et d'en faire de même à l'échelon européen.

Pour cela, celle qui est professeur des écoles bénéficie d'aménagements horaires grâce à son statut d'athlète de haut niveau obtenu avec le concours de la FFLDA. Elle a, en effet, la possibilité de prendre des congés pour préparer une échéance majeure tout en conservant l'intégralité de son salaire, le complément étant financé par l'Agence nationale du sport (ANS). Une assise gage de sécurité et de sérénité pour l'ambassadrice de l'association Sport SF qui entend faire valoir les spécificités physiologiques féminines dans la pratique sportive. ■ **A.T.**



Julia Rosso entend faire valoir les spécificités physiologiques féminines dans la pratique sportive.

Ridha Amara :

« Nous voudrions que la nouvelle équipe nous accompagne dans les projets que nous avons mis en place »

Le Président de la Commission nationale sportive de grappling espère que l'olympiade qui s'ouvre marquera un rapprochement durable avec la FFLDA.



Qu'attendez-vous de la mandature qui s'ouvre ?

Nous avons été très déçus que notre demande de figurer sur les listes de haut niveau n'ait pas été validée par le ministère des Sports. Même si elle ne nous avait formellement rien promis, la Fédération nous avait pourtant laissé entendre que la chose était sur la bonne voie dans la mesure où nous faisons du bon travail. Toujours est-il que cela a été une immense déception. Nous allons donc continuer à travailler pour que nos athlètes puissent obtenir ce statut. La première condition

est de performer à l'international et que l'équipe de France figure dans le top quatre mondial. Le problème, c'est que nous avons une équipe forte et qui fait peur mais qui n'est pas suffisamment conséquente. En effet, contrairement aux autres nations phares, nous n'alignons pas à un, voire deux athlètes dans chaque catégorie lors des grands championnats internationaux. Très souvent, nous n'avons pas d'engagé dans les catégories extrêmes, les petits comme les grosses. Ce constat vaut pour le gi et pour le no-gi.

“

Nous aimerions que la Fédération nous affecte un cadre technique à titre permanent

Comment remédier à cette situation ?

C'est l'aspect financier qui entre en ligne de compte d'autant que nous nous efforçons de sortir à l'international également les U15 et les U17. Plus notre budget sera important, plus nous auront la capacité d'engager des athlètes aux compétitions internationales majeures. Cela permettra à ceux qui combattent dans les catégories extrêmes, où il y a moins de densité et donc de niveau à l'échelon national, de s'aguerrir et d'emmagasiner l'expérience nécessaire pour, ensuite, rivaliser avec les meilleurs. En attendant, nous demandons aux athlètes de participer financièrement, eux-mêmes ou avec l'aide de leur club, au coût que représente leur participation à ces échéances internationales. Enfin, nous allons solliciter, auprès de la Fédération, l'octroi, pour la première fois, d'une

subvention plus importante afin d'avoir davantage de marge de manœuvre. Il faut savoir qu'aujourd'hui, nous fonctionnons uniquement avec des bénévoles et sur nos fonds propres. En effet, nos recettes ne proviennent que du montant des licences et des adhésions des clubs. Par ailleurs, dans un autre registre, il serait aussi opportun d'organiser un championnat du monde sur notre sol mais, là encore, cela a un coût que nous ne sommes pas en capacité d'assumer.

Comment envisagez-vous la collaboration avec la nouvelle équipe dirigeante fédérale ?

On ne va pas se le cacher, il y a eu, dans un passé récent, de nombreuses difficultés avec la Fédération. Là, une nouvelle équipe arrive. Je lui souhaite d'abord, et très sincèrement, de réussir à mener à bien ses projets. Ce ne sera pas facile d'autant qu'il y a beaucoup de chantiers à ouvrir. Nous voudrions qu'elle nous accompagne dans les projets que nous avons déjà commencé à mettre en place, en particulier mais pas seulement, le haut niveau et le développement du grappling fight qui existe depuis 2011, soit bien avant la légalisation du MMA en France. Simplement, depuis l'officialisation de ce dernier dans l'Hexagone, le grappling fight a inclus les frappes au sol. Nous aimerions que la Fédération nous affecte un cadre technique à titre permanent



« Nous sommes confrontés au fait qu'il n'y a pas, à proprement parler, de clubs de grappling. »

et nous aide à consolider tout le travail que nous avons effectué, notamment en le numérisant pour constituer une base de documents formalisés, standardisés, pérennes et consultables, par tous, par exemple dans le cadre d'une démarche de codification. Sachant que le grappling représente environ 5 000 licenciés au sein de la FFLDA

“ Nous mettons l'accent sur la communication

Quid de la formation ?

Elle repose sur le BF1 et le BF2, qui font office de tronc commun, avec un module supplémentaire spécifique au grappling. Cela fonctionne très bien, il n'y a rien à dire.

Le maillage des clubs proposant du grappling est-il homogène ?

Il est possible de faire du grappling un peu partout en France. En revanche, nous sommes confrontés à une difficulté de taille : en l'occurrence, le fait qu'il n'y a pas, à proprement parler, de clubs de grappling. La plupart des pratiquants sont adhérents de clubs de lutte, de jujitsu brésilien ou de MMA. Certains, même si c'est une toute petite minorité, ne sont, de surcroît, pas licenciés de la FFLDA. Cependant les meilleurs, eux, le sont tous. Toujours est-il que cette situation pose problème, en particulier en terme de promotion. Par exemple, un club de MMA ne va pas forcément faire de la publicité pour une compétition de grappling ni préparer spécialement les athlètes concernés pour cette échéance. C'est pour cela que nous mettons l'accent sur la communication.

■ **Alexandre Terrini**

Christian Pelé :

« Les relations qui se tissent avec la FFLDA sont sincères et constructives »

Le Président de la Commission sportive nationale de sambo (CSNS) souhaite que les quatre prochaines années actent une avancée pour sa discipline.



« Nous nous sommes gérés en autonomie pendant quatre-vingt-dix ans. »

Une nouvelle mandature débute à la tête de la FFLDA. Que suscite-t-elle au sein de la famille du gouren ?

Je dirais qu'en ce qui concerne le gouren, c'est un petit peu une découverte. Malgré l'ancienneté de notre sport qui existe depuis près de deux mille ans, il a été placé sous la tutelle de FFLDA, par le ministère des Sports, en 1954. Depuis, les relations avec cette dernière ont été faites de hauts et de bas au fil des différents mandats. En effet, il faut bien reconnaître que, jusqu'à présent, le dialogue a été plus que limité et nous avons le sentiment que le gouren ne comptait pas vraiment. Pour la première fois, depuis la création de notre Fédération, en 1930, nous avons signé, en janvier 2023, une

convention avec la FFLDA via laquelle nous avons désormais la possibilité de siéger au Conseil d'administration de cette dernière. Cette convention nous garantit, par ailleurs, l'indépendance de la Fédération de gouren, basée en Bretagne. Parallèlement, la Commission sportive nationale de gouren a été instaurée à cette occasion. Cependant et étonnamment, nous n'avons pas été invités à participer à l'Assemblée générale de la FFLDA, en 2023. C'est pourquoi, à ce jour, j'ignore complètement comment cela va se passer et ce que nous pouvons raisonnablement attendre de la FFLDA d'autant que je ne connais pas les autres membres du CA ni les représentants des autres disciplines associées, ni les disciplines elles-mêmes, d'ailleurs. Encore une fois, nous nous sommes gérés en autonomie pendant quatre-vingt-dix ans. Il est donc difficile, pour moi, de savoir ce que nous pouvons, à présent, raisonnablement espérer.



Une lutte très spectaculaire, non-violente et sans combat au sol ni geste de soumission



« Notre priorité est avant tout la transmission et le maintien de notre culture. »

Soit mais quels sont vos souhaits ?

Notre priorité est avant tout la transmission et le maintien de notre culture, notamment à travers le développement du gouren qui est le sport emblématique de Bretagne. Pour cela, les permanents de la Fédération de gouren, dont les emplois sont financièrement soutenus par la Région Bretagne et par les fonds propres de la Fédération de gouren, se rendent dans les écoles pour y proposer des initiations afin de susciter des prises de licences. Au total, nous touchons entre 15 et 20 000 élèves par an. Nous intervenons également lors de tous les grands festivals bretons ainsi que dans beaucoup de communes, lors de divers événements tels que les fêtes et les pardons au cours desquels nous organisons des tournois et/ou des démonstrations. Comme toutes les disciplines, nous voulons pérenniser notre

sport en développant le nombre de licenciés, d'éducateurs et de bénévoles. Le gouren est largement méconnu. Pourtant, il a de solides atouts. En effet, il s'agit d'une lutte très spectaculaire, non-violente, respectueuse de l'adversaire, sans combat au sol ni geste de soumission. Le gouren est aussi la seule lutte traditionnelle originaire de l'Hexagone qui est toujours pratiquée. A ce titre, elle devrait être considérée comme un véritable trésor national. Le gouren est d'ailleurs reconnu par le ministère de la Culture comme « patrimoine culturel immatériel de la France ». Pour le reste, j'ai du mal à me projeter. Ce que je peux dire, c'est que nous sommes ouverts la discussion et que les relations qui se tissent avec la FFLDA sont sincères et constructives. C'est ce que j'ai ressenti à l'issue des premières réunions du CA et des échanges avec mes collègues des autres disciplines associées.



« Le but est de développer le gouren hors de la Bretagne. »

Concrètement, par quoi cela passe-t-il ?

Nous avons besoin de soutien, en particulier pour former nos éducateurs. A ce jour, nous nous en chargeons seuls. Certes, nous avons accès aux formations transversales de la FFLDA mais il y a des axes d'amélioration à étudier comme arriver à faire en sorte que ceux qui souhaitent passer leur BF2 option gouren puissent passer l'entièreté de leurs modules en Bretagne. Il faut savoir que c'est Fédération de gouren qui a initialement fourni les éléments pédagogiques propres à cette spécialisation. Il serait beaucoup plus facile et plus logique que toute la formation se passe en Bretagne, laquelle abrite la quasi-totalité des pratiquants

en France, soit 1 600 licenciés répartis au sein de 38 clubs. Et pourquoi ne pas bénéficier, un jour, d'un soutien ou d'une aide de la Direction technique nationale ?



Nous souhaiterions bénéficier du soutien et du concours de notre fédération délégataire

Est-il envisageable de développer le gouren hors de la Bretagne ?

C'est le but ! En effet, le gouren est pratiqué dans plusieurs pays en Europe, alors pourquoi pas dans d'autres régions de France ! Par le passé, il y a eu des clubs à Paris, où il y a une forte communauté bretonne, dans la Manche, dans le Val de Loire etc. Malheureusement, ils n'ont pas perduré. Mais si nous pouvions former des éducateurs motivés pour enseigner en dehors de la Bretagne, tout deviendrait possible ! Je profite de cet entretien pour informer les lecteurs que le championnat d'Europe des luttes celtiques a eu lieu en Bretagne, à Saint-Renan, les 19 et 20 avril 2025, sous l'égide de la Fédération internationale des luttes celtiques (Filc). Huit nations étaient en lice, soit près de 150 athlètes participants tandis que 2 500 spectateurs étaient attendus. Le budget de l'évènement est d'environ 110 000 euros. C'est le comité organisateur, qui regroupe huit clubs de la Fédération de gouren, qui s'est chargé de trouver les fonds. Alors, effectivement au niveau du sponsoring et de l'aide logistique, nous souhaiterions pouvoir bénéficier du soutien et du concours de notre fédération délégataire. A noter que la Fédération de gouren et donc la Commission sportive nationale de gouren de la FFLDA font partie de la Filc et de l'Association européenne des jeux et sports traditionnels (AEJeST). ■ **A.T.**

Ginna Pétralia, trait pour trait

Lutteuse enthousiaste et dotée d'un sacré coup de crayon, cette brillante étudiante aspire à narrer en images ses tribulations sur et en dehors des tapis.



“

Tous les clubs par lesquels je suis passée ont été inclusifs

Ses talents sont multiples et sa polyvalence à l'unisson. Ginna Pétralia est chercheuse en histoire et archéologie à l'Université de Montpellier. Elle ambitionne de soutenir, d'ici deux ans, une thèse consacrée au métier de conservateur à Barcelone, au XVIII^e siècle. Parallèlement, elle est une autodidacte puisque depuis qu'elle en a l'âge, la demoiselle dessine. « *Je me suis toujours servie de ce moyen pour illustrer des tranches de ma vie. Parmi elles, la lutte occupe une place importante* », explique-t-elle.

Une discipline découverte à seize ans, dans les rangs de l'ASPTT Limoges et pratiquée, ensuite, pendant un quinquennat, notamment au Toulouse Lutte Club, lorsque l'intéressée était lycéenne. Un véritable combat avant tout en dehors de la salle. « *Cela a été un peu compliqué car ma famille est d'origine sicilienne et elle a toujours mal vu qu'une fille s'adonne à un sport de combat, a fortiori avec les garçons. Pourtant, la lutte m'a beaucoup plu dès le départ, d'autant que tous les clubs par lesquels je suis passée m'ont très bien accueillie et ont été inclusifs. Je trouve que c'est*

une activité très complète qui fait appel à une gestuelle assez naturelle et à des qualités complémentaires qui, de surcroît, mobilisent tout le corps. En outre, il n'y a pas de percussion, ce qui est appréciable. Comme je suis plutôt petite avec un centre de gravité bas, cela me convient bien », explique celle qui est aujourd'hui licenciée au Montpellier Lutte.

Et qui, en dépit, d'une quatrième place, en -60 kg, aux championnats de France de beach wrestling, en 2024, n'a jamais osé franchir le pas et participer à des compétitions sur un tapis. De quoi nourrir des regrets : « *Le fait que mes parents ne m'aient jamais soutenue a joué car aucun proche ne m'a encouragée. Ma mère avait honte et en était arrivée à dire à mes grands-parents que je faisais... du patinage artistique ! Heureusement que mes entraîneurs successifs m'ont*



CARNET DE LUTTE

La lutte est un sport de combat entre 2 adversaires qui s'affrontent debout (puis au sol) à mains nues.

Les matchs durent 2x3min (avec 30s de pause entre)

On gagne soit par tombé



(l'effort est très intense et prolongé)

on parvient à faire chuter son adversaire sur le dos et à maintenir ses épaules au sol.



Soit par point à la fin du match.

soit on ayant marqué en dernier et/ou on ayant le plus de points à la fin du match.



soit on parvenant à avoir un état supérieur à 3 points.



Le match débute debout, les 2 lutteurs e.s au centre du cercle, sur le tapis, en garde.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la lutte n'est pas un sport violent.



Il n'y a aucun coup ni percussion



Il est interdit de se mettre dans une position qui pourrait mais blesser (il faut "céder" la prise si elle est mauvaise).

Les prises qui pourraient blesser l'autre sont aussi interdites.



On marque des points en réussissant à "passer" des prises à son adversaire.



Si l'affrontement au sol dure trop, l'arbitre peut faire relever les lutteurs e.s.



Bien exécutées, les prises sont souples et passent sans problème (bien que les chutes restent traumatisantes pour le corps).



On a d'ailleurs davantage de chances de se blesser en luttant avec un e débutant e.

Au niveau de l'équipement, c'est assez simple.



une bonne brassière de sport

un T-shirt prêt à être souillé

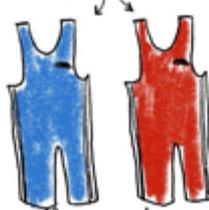
un short (qui finira trempé du cul)

des chaussures de lutte (plates, antidérapantes et propres)

des chaussettes (par pitié)

ET POUR LA COMPÉTITION:

un maillot



1 bleu / 1 rouge (à voir au sol avant le match)

Quelqu'un peut me dire qui a designé cette tenue élastée au sol? Par ce que le maillot là, ça donne pas envie de faire de la lutte!

Il existe 4 styles de luttas principaux (+ des disciplines associées mais on y reviendra plus tard).

LA LUTTE « GRECO-ROMAINE »

On se combat qu'avec le haut du corps (au dessus de la ceinture)



LA LUTTE FÉMININE

Ce la lutte libre mais entre 2 femmes (avec quelques prises non autorisées)



LA LUTTE LIBRE

On lutte avec tout le corps, toutes les prises sont acceptées



LE BEACH WRESTLING

La lutte dans le sable



poussée et incitée à persévérer car je suis très épanouie. Et puis j'ai tendance à beaucoup douter de moi et j'ai peur de ne pas avoir le niveau. Néanmoins, j'ai envie de dépasser cette appréhension. C'est pourquoi, la saison prochaine, j'aimerais bien disputer les championnats de France universitaires même si, à vingt-neuf ans, je ne suis plus toute jeune. »

“

J'ai envie de raconter avec humour mon rapport à ce sport

Parallèlement, l'Héraultaise¹ d'adoption aspire à vivre de sa passion en tant qu'autrice de bandes dessinées et dessinatrice de presse. Elle a d'ailleurs déjà illustré des ouvrages et exposé certaines de ses œuvres. Dont l'éventail des thématiques qu'elle couche sur papier est hétéroclite. Parmi elles, figure donc la lutte. Ginna Pétralia a, en effet, déjà produit plusieurs ébauches regroupées sous le titre « Carnets de lutte ».

Reste à peaufiner la chose pour en faire un ouvrage qui serait éventuellement publié à compte d'auteur ou avec le concours des petites maisons d'édition indépendantes. « Sous forme soit d'une histoire unique avec un personnage principal, soit d'une succession de séquences

indépendantes les unes des autres basées sur mon vécu au jour le jour, précise-t-elle. En somme, j'ai envie de raconter avec humour mon rapport à ce sport en partant de mon cas particulier, que ce soient les difficultés auxquelles je peux être confrontée dans une activité essentiellement masculine ou, simplement, en tant que spectatrice des athlètes de haut niveau, ce qui me conduirait, alors, à ouvrir ce récit à quelque chose de plus universel. » Ce qui correspond bien à l'esprit qui anime cette croqueuse des scènes du quotidien. ■ **A.T.**

¹ ginnapetralia@gmail.com ou www.instagram.com/ginna.petralia/

Comment j'imagine mes retours d'entraînements de lutte...



Ce qui se passe vraiment quand je rentre:





FIGHT



LIKE A GIRL

MÉDAILLES

U17

EUROPE